

3000 Chemin des Manufactures - 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 - Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE



ASSEMBLEE GENERALE

Tous les clubs du District Artois de Football sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra le :

Samedi 21 Octobre 2023 à 10 heures

Salle des Fêtes (accès parking centre Giraudeau)

Centre Léo Lagrange

28 Rue Joseph Fontaine

62950 NOYELLES GODAULT

Le pointage des clubs s'effectuera de 8 heures 30 à 9 heures 30

au-delà il ne sera plus possible de remettre le matériel de vote.

Les dirigeants sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité et de leur licence (obligatoires) et de la LETTRE portant lecode-barres en vue des votes électroniques

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture par la Présidente du District Artois
- 2. Intervention de Monsieur Gérard BIZET Maire de NOYELLES GODAULT
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023 paru sur l'hebdo foot n°852bis du mardi octobre 2023
- 4. Bilan moral et comptes rendus d'activités des commissions parus sur le site
- 5. Présentation des Résultats financiers de la saison 2022/2023
- 6. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
- 7. Présentation du Budget Prévisionnel
- 8. Première résolution : approbation des rapports
- 9. Deuxième résolution : affectation du résultat
- 10. Troisième résolution : conventions réglementées
- 11. Quatrième résolution : budget prévisionnel
- 12. Cinquième résolution : formalités légales
- 13. Etude des vœux
- 14. Remise des trophées et récompenses
- 15. Allocution des personnalités
- 16. Remise d'une dotation aux clubs (tablette tactile et coupelles plates)
- 17. Clôture et moment de convivialité

Il est rappelé à tous les clubs, que toute absence, même excusée en Assemblée Générale, entraîne la perte des dotations et/ou récompenses prévues pour les clubs et l'application du barème financier correspondant



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 16 JUIN 2023 à GONNEHEM

Parution du mardi 3 octobre 2023



ASSEMBLEE GENERALE



VENDREDI 16 JUIN 2023 GONNEHEM

Clubs Présents

US Ablain – os Aire – ES Allouagne – FC Annay – OS Annequin – US Annezin – ES Anzin - FA Arras – AJ Artois - FC Atrebate - FC Auchel - AS Auchy - CS Avion - US Chts Avion - AS Bailleul - Barlin Futsal -Beaumetz Sud Artois - AS Beaurains - Stade Béthune - AFCL Béthune - Béthunois Futsal - US Beuvry -US Billy Berclau - Car. Billy Montigny - ES Bois Bernard - US Boubers - RC Bours - FC Bourigny - USO Bruay – ES Bully – O. Burbure – FC Busnes -FC Calonne – ASC Camblain – Carvin Dynamo – Carvin Ruch - AS Cauchy - OC Cojeul - Courcelles Académie - AS Courrières - FC Cuinchy - FC Dainville - UC Divion - AAE Dourges - Dourges Futsal - JS Ecourt - ES Eleu - Essars Raya - FC Estevelles - ES Ficheux - SC Fouquières - AS Frévent – US Gonnehem – US Grenay – Grenay Futsal - JF Guarbecque – CS Habarcq – US Ham – UAS Harnes - Hénin Kennedy – Stade Hénin - FC Hersin -Hersin Futsal -US Hesdigneul – US Houdain – ESD Isbergues – FCE La Bassée – OL La Comté - ES Labeuvriere – RC Labourse – ES Laventie – USO Lens – RC Lens – FCH Lens – US Lestrem – AFC Libercourt – Olympique Liévin – Diana Liévin – USA Liévin – FC Lillers – RC Locon – AS Loison – AS Lyssois - COS Marles – JF Mazingarbe – Méricourt Futsal - USO Meurchin - US Monchy Breton - AS Neuvireuil - US Noeux - AC Noyelles Godault - AS Noyelles les Vermelles – US Novelles sous Lens – ASSB Oignies – ES Ourton – US Pas – CS Pernes – AS Pont à Vendin – AS Quiéry – FC Richebourg – ES Roeux – US Rouvroy – AJ Ruitz – AS Sailly Labourse – RC Sains - AOSC Sallaumines - FC Servins - ES St Laurent - SC St Nicolas - US St Pol - Futsal St Venantais - ES Ste Catherine – FC Thélus – AS Tincquizel – FC Valhuon - AS Vallée la Ternoise – Vaudricourt Klub - ES Vendin – AEP Verdrel – US Vermelles - US Vimy – AS Violaines – ES Vis Valsensée – SCPP Wingles -

Clubs Absents

SCF Achicourt – JS Achiet le Petit – ES Agny –Allouagne Futsal – ES Angres – Angres Futsal – US Arleux – Arras des Sourds – AS PTT Arras – SC AubignySavy – Avion des Sourds – AS Barlin – AS Berneville – A. Béthune Futsal – Beuvry Tiggers – US Biache – AS Bonnières – AS Brebiéres – Bruay Féminins – RC Calonne – Carvin Epinoy – Courcelles Futsal – US Courcelles – US Croisette – ES Douvrin – USO Drocourt – R. Estrée Blanche – AAE Evin – Festubert Melting – Givenchy Futsal – Hénin Féminins – Dourges Futsal – FC Beaumont – ES Haillicourt – US Heuchin – FC La Roupie – US Izel les Esquerchin – La Bassée Futsal – FC La Couture – US Lapugnoy – AS Lens – UFC Lens – USSM Loos – EC Mazingarbe – FC Méricourt – US Mondicourt – FC Montigny – AJ Neuville – Noeux Futsal – Noyelles Godault Futsal – Pont à Vendin Futsal – AS Roclincourt – AS Salomé – Servins Futsal – CSAL Souchez – St Venant Futsal – FC Tilloy – Olympique Vendin – AS Vendin – FC Verquigneul – Verquigneul Futsal – E. Verquin – OSC Vitry -

Clubs représentés

AAE Aix – OF Arras – SC Artésien – FC Atrebate - AS Avion Futsal – AS BBV – RC Béthune Vaudricourt Kennedy – Bully Charcot - UFA – Esp. Calonne Liévin - FC Camblain – US Croisilles – FC Givenchy – AG Grenay – ES Haisnes – Olympique Hénin – FC Hinges - DR Lambres – US Maisnil – AS Maroeuil – US Monchy au Bois – I. Norrent Fontes - FC Rivière -

Club excusé :

FC Tortequenne -

Bonjour à toutes et à tous, Messieurs les adjoints au Maire, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale, un moment toujours privilégié qui nous permet d'échanger, de discuter.

Merci pour votre présence, votre engagement et votre dévouement envers le football

Avant de vous présenter les personnalités présentes, je vous invite à bien vouloir effectuer une minute de recueillement en mémoire de toutes celles et ceux qui nous ont malheureusement quittés et qui ont œuvré pour notre football

MOMENT DE RECUEILLEMENT

Je vais tout d'abord excuser **Monsieur Bernard DELELIS**, Maire de **GONNEHEM**, qui vient d'être hospitalisé et ne peut se joindre à nous ce soir. Je lui souhaite un prompt rétablissement et le remercie chaleureusement pour la mise à disposition gracieuse de cette magnifique salle du Thotem.

Je remercie également toutes les personnalités qui nous honorent par leur présence :

- > Monsieur Laurent POIRET 1^{er} Adjoint au Maire de Gonnehem qui représente aujourd'hui Monsieur DELEUS
- > Monsieur Eric CHAPPE Président de l'US GONNEHEM que je remercie pour son investissement et celui de son équipe de dirigeants pour l'aide apportée à l'organisation de cette assemblée générale
- > Monsieur Cédric BETTREMIEUX, Président de la Ligue des Hauts de France qui représente également Monsieur Vincent NOLORGUES – Président de la Ligue du Football Amateur
- > Madame Isabelle MINOT, Vice-Présidente Sport et Professionnalisation du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais
- > Monsieur Jean-Louis GAMELIN, Président d'Honneur du District
- > Monsieur Richard RATAJCZAK Secrétaire Général
- > Monsieur Daniel SION Trésorier

Mais aussi:

- > Fernand DUCHAUSSOY, Président d'honneur de la LFHF et de la FFF
- > Franck PORET Président du District Côte d'Opale
- > Stéfan ISLIC Président du District Escaut
- > Pauline BLONDEAU Présidente du District des Flandres
- > Jean-Marie BECRET Président délégué de la Ligue qui représente également aujourd'hui **Pascal POIDEVIN** Président du District de l'Aisne
- > Gérard PICQUE Trésorier de la Ligue qui arrivera tout à l'heure
- > Hervé CIESELSKI du Crédit Agricole Nord de France, notre partenaire
- > Daniel GAJNY de DG BURO

Et tous les membres du Comité Directeur présents aujourd'hui.

Se sont excusés :

- > Monsieur Jean-Claude LEROY Président du Conseil Départemental
- > Monsieur Vincent NOLORGUES Président de la LFA
- > Monsieur Ludovic LOQUET Vice-Président du Conseil Départemental
- > Madame Hélène HANNOIR de la direction des services départementaux de l'Education Nationale
- > Monsieur Georges FLOURET Président d'honneur du District de la Côte d'Opale
- > Monsieur Pascal POIDEVIN Président du District de l'Aisne

- > Monsieur Claude COQUEMA Président du District de l'Oise
- > Monsieur Pascal TRANQUILLE Président du District de la Somme
- > Monsieur Bruno PIECKOWIAK Président du CDOS

Allocution de la Présidente

Je vais aborder quelques points d'actualités qui me paraissent importants ou qui impacteront notre quotidien dans les semaines à venir.

Au cours de l'année le District a connu de nombreux moments mémorables tant sur le terrain qu'en dehors.

Il est important de revenir sur quelques moments de cette saison.

- > Notre District a dépassé la barre des **40.000 licenciés** ce qui constitue un record.
- > Cette saison a commencé par les premiers tours de Coupe de France, le retour au foot, les rentrées du foot, Octobre Rose, le Téléthon auquel vous avez tous participé, notre soirée des récompenses à ANZIN-ST-AUBIN, le Noël des féminines, les réunions de secteurs que nous avons organisées pour la première fois en Janvier, l'arrivée d'un Conseiller Technique en Arbitrage mis à disposition par la Ligue, présent ce soir, qui est en charge du développement et de la fidélisation des arbitres. Il est allé dans vos clubs faire des sensibilisations à l'arbitrage, n'hésitez pas à le solliciter.
- > Les plateaux anim Synthé, anim Futsal, le Trophée des Glaces, la soirée de remise des Labels à **LIEVIN** avec notre partenaire le Crédit Agricole, la soirée des clubs accueillants à **AVION** pour récompenser les clubs qui mettent à disposition leurs installations pour les détections, sélections, formations.
- > La nuit du Futnet à SERVINS, opération Ligue mise en place dans tous les districts. Nous allons réfléchir pour mettre en place nous-même cette opération. Les plateaux foot en marchant, la finale U13 Pitch du District à AIRE-SUR-LA-LYS, puis la finale départementale à AUDRUICQ, le tirage des coupes A BEUVRY, les Journées Nationales des Débutants U8/U9 à AVION et U6/U7 à OIGNIES, Le Festifutsal à LA BASSEE, restent à venir Artois en Fête le 24 juin à COURRIERES et les différentes finales de Coupes qui ont lieu ce week-end et le week-end prochain.
- > N'oublions pas non plus les nombreuses actions techniques comme les sélections, détections, formations éducateurs, arbitres, dirigeants. Formations au service des clubs et licenciés.
- > Nous avons eu beaucoup de lauréats cette saison à tout niveau et on ne peut que s'en féliciter.
- Les écoles Léo Lagrange de **LIEVIN** et Raoul Briquet, lauréats du Foot à l'école. Il est important de le souligner, nous ne parlons pas suffisamment du foot à l'école.

Le collège Delegorgue de COURCELLES, lauréat du Foot For Schools anciennement quinzaine du foot.

- Féliciter les clubs de NOYELLES-SOUS-LENS et OIGNIES, lauréats du Trophée Philippe Seguin.
- Toujours **OIGNIES ASSB**, lauréat régional du Concours National du Programme Educatif Fédéral, qui se rendront prochainement à **CLAIREFONTAINE** avec leur équipe U12 Garçons et Filles.
- Et pour ce qui nous concerne : Le Concours « Prêts pour le PEF » les lauréats sont :

BETHUNE STADE sur le thème Environnement

LIBERCOURT AFC sur le thème engagement citoyen

BIACHE US sur le thème Culture Foot

OIGNIES ASSB sur le thème Fair Play

HENIN OLYMPIQUE sur le thème Santé

BEAURAINS ASM sur le thème Règle du Jeu et arbitrage

Sachez que pour ce concours Prêts pour le PEF, un jury est composé des membres de la commission PEF et structuration des clubs mais également avec la participation de deux membres du Crédit Agricole.

Ces clubs seront récompensés le 24 juin, lors de notre journée festive « Artois en Fête ».

- FCH LENS et NOYELLES-SOUS-LENS, lauréats du Dispositif « Toutes Foot »
- Féliciter les féminines de **BETHUNE FUTSAL** finalistes du Challenge National Futsal.
- Sans oublier les lauréats du Carton Vert, une première remise de récompenses a été faite en novembre lors de notre soirée des récompenses avec le concours du Crédit Agricole. Nous avons repris tous les lauréats du carton vert sur les compétitions U13 environ 90 joueurs, ils ont tous reçu 2 places que nous leur avons offertes pour assister au match des Héros à Lens le 6 juin 2023. Une autre récompense devrait arriver de la Fédération Française de Football.
- > Nous sommes également conscients des problèmes rencontrés, la sécurité, les incivilités, les violences, la responsabilité des dirigeants, tous ces sujets nécessitent notre attention, nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions durables.

Depuis janvier les incivilités débordent, espérons que la saison prochaine il y ait une accalmie car c'est vraiment insoutenable et insupportable.

> Une saison c'est aussi tous les bénévoles qui composent toutes nos commissions pour vous servir, ce ne sont pas des salariés et je voulais les remercier pour tout le travail effectué tout au long de la saison et sans qui, nous ne serions pas capables de fonctionner.

J'adresse mes remerciements aux personnes, bénévoles et salariés qui permettent le bon fonctionnement du District : - les membres du Comité Directeur - les membres des commissions pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien - les équipes administrative et technique du District.

Mais aussi à tous les bénévoles qui dans l'ombre apportent leur pièce à l'édifice. Merci également à nos éducateurs et arbitres.

- > Avant de terminer, deux informations importantes à vous communiquer :
- La reconduction du Pass'Sport pour la saison 2023/2024 (bons de 50 €).

J'en profite pour vous rappeler que la fiche Pass'Sport est disponible dans le guide du dirigeant, outil d'accompagnement des clubs, sur districtartoisfootball.fr sur lequel nous communiquerons la semaine prochaine sur le site du District.

- La reconduction des bons d'achat Nike à dépenser sur la plateforme foot amateur (bons allant de 350 à 975 €). Ces bons sont valables jusqu'au 30 septembre.
- J'attire également votre attention sur l'utilisation des bons carburant avant la fin du mois.

Il y a encore 76 clubs qui n'ont pas utilisé la totalité de leur dotation et environ une dizaine qui n'ont rien utilisé du tout. Si certains veulent avoir la liste je peux leur donner.

> Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée à MAROEUIL à l'occasion de son centenaire. Aujourd'hui c'est GONNEHEM qui fête ses 50 ans Je pense qu'on peut les applaudir (applaudissements) et en l'absence de MONSIEUR DELELIS, Maire de GONNEHEM, je vais demander à Monsieur POIRET d'intervenir.

Intervention de Monsieur POIRET

Merci Madame la Présidente,

Bonsoir à tous,

Je serai bref.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons à **GONNEHEM**, terre de football, pour votre assemblée générale et demain les finales de Coupe d'Artois.

GONNEHEM est une petite bourgade à la périphérie de **BETHUNE** qui compte un peu plus de 2 500 habitants et qui s'étend sur 15 km2.

Vous êtes les bienvenus dans cette nouvelle salle inaugurée en avril dernier, le Thotem, dédiée à la culture. Et, tout le monde le sait, le football à **GONNEHEM** fait partie de la culture.

Pourquoi le nom de Thotem : Thot était le Dieu de la connaissance et de l'écriture dans l'Egypte ancienne, et le « hem » qui rappelle le Hem de **GONNEHEM.**

Nous vous prions de bien vouloir excuser **Monsieur Bernard DELELIS**, Maire de **GONNEHEM** qui est en convalescence actuellement et qui vous aurait, c'est certain, raconté la genèse de notre club l'USGC (ex USGB) qui fête cette année ses 50 ans.

Bernard est avec d'autres, à l'origine de cette belle entreprise qui compte aujourd'hui plus de 400 licenciés.

Je voudrais ici vous exprimer toute mon admiration pour les dirigeants, les nombreux bénévoles qui s'investissent chaque jour pour encadrer nos sportifs et nos sportives.

Dans une société de plus en plus individualiste, consumériste, parfois violente, diriger et encadrer souvent bénévolement un club ou une association quelle qu'elle soit, est devenu un véritable sacerdoce.

Alors merci **Eric**, merci **Philippe**, merci à vous tous pour votre investissement.

Je vous souhaite une bonne réunion et une très belle soirée à tous.

Vous pouvez vous applaudir.

Applaudissements

Monsieur POIRET je vous remercie et vous remets un présent au nom du District.

Monsieur Cédric BETTREMIEUX devant s'absenter pour assister à l'Assemblée Générale des Arbitres de Ligue je vais lui demander d'intervenir.

Intervention de Monsieur Cédric BETTREMIEUX

Bonjour à toutes et à tous, toujours heureux de pouvoir venir dans vos assemblées, nous nous sommes vus pour la plupart il y a peu de temps, donc je ne vais pas refaire les discours que je vous ai tenus.

Ce qui est important, c'est le travail que vous faites au niveau du club, mais également souligner la qualité du travail qui est fait au niveau du District, dans les différentes commissions, toutes ces personnes sont des personnes comme vous, qui font le maximum pour que tout se passe bien et font que le football qui, on le dit souvent, est un premier lien social, c'est quand même important dans la vie d'un enfant qui va se construire, évoluer, grandir dans le football et ça passe à travers vous, vos clubs, vos éducateurs, les arbitres ; tout à l'heure je vais effectivement rejoindre l'Assemblée Générale des arbitres de Ligue, mais c'est à travers tout ça qu'on peut voir le travail qui est fait.

Alors je ne vais pas être très long, mais c'est avoir conscience de tout le travail que vous faites, jour après jour, le travail des commissions, de nos instances qui mettent en place des choses qui vous permettront demain de pouvoir continuer, qui permettent à nos enfants, à nos générations de demain, de pouvoir évoluer dans le football.

Alors comme je vous l'ai dit, le football évolue mais c'est ça qui est intéressant mais c'est grâce à vous aussi que le football évolue. Donc je voulais vous remercier pour tout le travail que vous faites. C'est véritablement ce remerciement qui est important, sachez qu'en même temps si aujourd'hui je dois faire un petit peu plus court, que ce soit moi ou les différentes équipes, Jean-Marie qui est vice-président qui restera après l'AG et qui pourra aussi répondre si vous avez des questions. N'hésitez pas je vous l'ai déjà dit, vous êtes force de propositions, c'est à nous d'écouter et c'est à nous de faire avec les propositions que vous nous faites, je voulais simplement vous le repréciser.

Je vous souhaite une bonne fin de saison et surtout de bonnes vacances, de vous reposer et nous revenir en pleine forme pour la rentrée. Merci

Applaudissements

Merci **Cédric**

Pour commencer cette assemblée, le District a souhaité mettre à l'honneur les clubs qui ont fêté des anniversaires. En lien avec la Fédération Française de Football et la Ligue de Football des Hauts de France, le District va remettre des plaques anniversaires relatives aux dates d'affiliation des clubs au sein de la FFF.

Je vais laisser le micro à **Richard** qui va appeler les clubs.

RECOMPENSES CLUBS

STADE BETHUNOIS - 100ème Remis par Didier CLAY
ES BULLY - 100ème - Remis par Alain DELHAYE
USALIEVIN - 100ème - Remis par Chouki BELLA
SADE HENINOIS - 100ème Remis par Delphine BRESA
USO BRUAY - 100ème - Remis par Richard RATAJCZAK
JF MAZINGARBE - 100ème - Remis par Micheline GOLAWSKI
AS BARLIN - 100ème - Remis par Eric GOOSSENS
AG GRENAY - 100ème - Remis par Daniel SION
CS AVION - 100ème - Remis par Francis LEYVAL
ASSB OIGNIES - 100ème - Remis par Pascal WATEL
AC NOYELLES GODAULT - 100ème - Remis par Serge HERMAN
UC DIION - Equipement réalisé avec la participation financière de la FFF - Remis par Jean-Paul TURPIN

RECOMPENSES BENEVOLES

40.000ème Licencié: Monsieur Mathis DESRUELLE remis par Evelyne BAUDUIN

Médaille d'Or

Bernard DELELIS (US GONNEHEM) - Remis par Evelyne BAUDUIN
Eric SURET (US GONNEHEM) - Remis par Bernard DEJARDIN
Régis MANESSIEZ (AS BEAURAINS) - Remis par Serge HERMAN
Pierre PAILLEUX (AS BEAURAINS) - Remis par Jean DENEUVILLE
Marie-Claire DUEZ (ES LABEUVRIERE) - Remis par Jean-Louis GAMELIN
Jean-Christophe GOURDIN (ES LABEUBRIERE) - Remis par Jean-Louis GAMELINN
Marceau PRONIER (JS ACHIET le PETIT) - Remis par Jean DENEUVILLE
Jean-Claude LEJEUNE (JS ACHIET le PETIT) - Remis par Jean DENEUVILLE

Médaille de Vermeil

Alain HERBEZ (USA LIEVIN) - Remis par Bernard DEJARDIN Olivier PADE (AS BEAURAINS) - Remis par Richard RATAJCZAK

Médaille de Reconnaissance

Yveline BOURBOTTE (AS BEAURAINS) - Remis par Jean DENEUVILLE Valérie SURET (S GONNEHEM) - Remis par Daniel SION

Ces distinctions témoignent de notre reconnaissance et vous récompensent pour votre engagement constant et fort pour notre football.

On peut une nouvelle fois féliciter et applaudir tous les récipiendaires.

Applaudissements

Avant de poursuivre nos travaux, je vais demander à Sylvie, si le quorum est atteint ?

<u>Intervention de Sylvie BRUNET</u>

Bonjour à toutes et à tous,

Donc, nous avons 142 clubs présents ou représentés, ce qui fait 67,90 % des clubs, au niveau du nombre de voix, nous avons 1246 voix sur 1614 voix possibles, c'est-à-dire 77,20 %. Par conséquent, le quorum est atteint.

Merci Sylvie.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale des clubs du District Artois de Football peut valablement délibérer, je déclare donc ouverte l'Assemblée Générale des clubs de l'Artois.

Mais avant de poursuivre, nous allons tester le fonctionnement des boitiers et Sylvie va nous donner quelques précisions sur l'utilisation des boitiers et passer à la question test.

1.) V0 : Question test L'équipe de France Féminine remportera-t-elle la Coupe du monde féminine ?

		Réponses	
		(Pourcentage) (Compte)	
Oui		41,30%	501
Non		58,70%	712
	Totaux	100%	1213

Le matériel de vote fonctionne. On peut poursuivre.

Merci Sylvie.

Nous allons suivre l'ordre du jour et passer à l'approbation du PV

2.) V1 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale de MAROEUIL Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2022 paru à l'Hebdo Foot n°835 bis du 31 mai 2023 ?

		Réponses	
		(Pourcentage)	(Compte)
Oui		96,29%	1168
Non		3,71%	45
	Totaux	100%	1213

La suite appelle les modifications aux Règlements Généraux et c'est **Richard RATAJCZAK** qui va vous les présenter

Alors pour commencer, quelques dates:

- > Les engagements, vous savez qu'en Coupe de France, c'est terminé depuis le 15 juin, mais jusqu'à la fin de ce mois il doit encore être possible Via le service compétition de la ligue de s'engager, au-delà du 30 juin, vous passerez en liste d'attente.
- > Pour la Coupe Gambardella : engagement jusqu'au 20 Juillet
- > Pour la Coupe de France féminines : engagement jusqu'au 15 août
- > Calendrier Prévisionnel :
 - 1^{er} tour de la Coupe de France le 27 août
 - 2^{ème} tour le 3 septembre
 - 3^{ème} tour le 17 septembre
 - 1^{ère} journée de championnat le 10 septembre

Ensuite viennent les engagements championnats et coupes de district :

- > Seniors : date limite le 15 juillet, y compris les coupes
- > Futsal seniors D1 : 15 juillet Futsal D2, y compris les coupes le 15 août
- > Jeunes à 11 niveau 1 : 15 juillet
- > Féminines à 7, y compris la coupe le 15 août
- > Vétérans à 11 et à 7, y compris les coupes le 15 août
- > Jeunes niveau 2 et à 8, y compris toutes les coupes le 15 août
- > Football d'animation : le 31 août y compris le Futsal U13, U11 et éventuellement U9
- > Concernant les féminines à 11, la volonté de la Ligue de prendre en charge cette compétition par le biais d'une compétition interdistrict, sans que nous en ayons été informé pour présenter un vœu cohérent, ce qui fait que les clubs peuvent s'engager au championnat interdistrict de Ligue et que nous gardons nous un championnat de D1 à 11 pour ceux qui ne veulent pas y aller ou ceux qui ont une équipe B. Nous verrons après le nombre d'équipe qu'il y a pour essayer de monter quelque chose. La date limite d'engagement est le 31 août, il en est de même avec la coupe d'Artois
- > Quelques nouveautés :
- Le Championnat interdistrict féminin à 11 dont je viens de parler.
- Des créations de compétition Futsal en Ligue en futsal avec un challenge U13 garçons et un challenge U15 garçons
- Le début de la réforme des championnats de ligue avec en fin de saison prochaine le passage de la R1 à 2 groupes de 14, mais aussi l'accession en N3 qui ne concernera plus qu'une seule montée de la Ligue pendant 2 saisons.
- Le tirage au sort des groupes de R1 de la saison prochaine aura lieu le 21 juillet à AMIENS.

- > Concernant le District, pour l'instant, nous conservons 4 montées en R3; mais attention pour ceux qui sont à ce niveau le nombre de retour dans les 7 districts pourra passer pendant 2 saisons, des 3 derniers de chaque groupe aux 4 derniers de chaque groupe puisqu'il va y avoir une descente en cascade depuis le N2, N3 et la R1 qui va perdre 8 équipes d'un seul coup, pour passer à 2 groupes de 14.
- > Je me dois aussi de vous parler des dysfonctionnements des systèmes informatiques. Engluée dans ses problèmes la FFF a oublié, semble-t-il, l'activité du monde amateur. Les nombreux ratés depuis le début de la saison, mais surtout depuis avril, frisent parfois l'incompétence. Si au début on a semblé vouloir traiter les anomalies, si le BELFA, dans un PV, a semblé vouloir se fâcher, ces derniers temps le système s'est à nouveau dégradé, avec aucun résultat apparaissant le dimanche soir. Il y a des matchs du 4 juin que nous aurions voulu basculer au 18, on ne peut toujours pas les avoir, ils sont toujours au 4 juin. La saison se termine et j'espère que l'on sera en mesure de gérer les classements, les montées et les descentes.

Monsieur le Président délégué de la Ligue, si vous pouvez intervenir à quelque niveau que ce soit, auprès du BELFA afin que les apprentis sorciers ne nous mettent pas en place un nouveau système de gestion s'ils ne sont pas sûrs de leur coup.

- > Je voudrais vous préciser que nous allons avoir 2 tours de Coupe de France, deux dimanches en suivant, si le système ne fonctionne pas, le deuxième tour n'aura pas lieu, c'est impossible. Il faut vraiment que quelque part, ils trouvent la solution.
- > Autre sujet préoccupant, **Evelyne** en a parlé : les incivilités.

Nous avons tenté, sinon de régler le problème, de mettre en place un climat plus serein entre les participants. Et si les avant-matchs se déroulent correctement, la suite n'est pas forcément brillante. En janvier, avant la reprise, et en raison surtout de nombreux incidents au niveau des U11 et des U13, avec quelques débordements en U18, le District a organisé des réunions auxquelles hélas, moins de 50% des clubs ont participé même s'ils ont tous semblé préoccupé par le problème.

On ne peut pas dire que la fin de saison a été meilleure que le début. D'aucuns relèvent que pour améliorer la situation, privilégier les sanctions n'est pas la solution ; c'est possible mais encore faudraitil, que les parents, les pseudo-éducateurs montrent l'exemple.

> Pour en terminer, quelques mots sur les dérogations qui sont traitées par les Règlements Généraux et doivent faire l'objet d'une demande avant le lundi minuit pour les rencontres du week-end suivant sauf les jeunes à partir de la D2. Les dérogations de date doivent solliciter l'avancée du match et non le retarder.

Par ailleurs les demandes telles que match à **Lens**, absence d'un coach, mariage ou baptême de dernière minute sont bien évidemment refusées.

- > Maintenant nous allons passer aux modifications règlementaires :
- Dans le Règlement Général, suite à une décision du Comité Directeur, suite aussi d'ailleurs à un vœu du FC LILLERS, mais que nous avions anticipé, les sommes dues sont réclamées aux clubs, les 31 octobre, 31 mars et 15 mai, par ailleurs, elles doivent intervenir aux 31 décembre et 30 juin de cette saison, au risque de voir la somme majorée.

Alors pourquoi, parce que si l'on attend le 30 juin avec la fameuse règle qui veut que l'on remette les matchs, bien effectivement la saison va durer je ne sais pas combien de temps.

Cette année, ça s'est réglé assez vite, celle du mois de mars, 15 jours après la situation était rétablie sauf pour un club.

- Autre modification : le barème disciplinaire.

A travers tous les problèmes que nous avons rencontrés, le Comité Directeur a décidé d'étendre la possibilité d'enlever des points aux menaces et intimidations d'arbitre.

Pour l'instant 6 clubs ont été surpris et se sont vu retirer des points dont 2 qui ont décidé de faire appel. Nous verrons bien.

Je vous rappelle que les appels pour les retraits de points ne sont pas traités au 2^{ème} niveau en District mais directement en Ligue.

- Autre changement qui figure dans les textes, comme chaque saison de décembre au 31 janvier, vous verrez dans le calendrier, le coup d'envoi sera donné à 14 heures 30, il en sera de même pour les jeunes qui débutent à 15 heures.
- Pour le football d'animation, la vérification d'identité est obligatoire et doit être effectuée avant la rencontre. Par ailleurs suite aux nombreux incidents, comme il est prévu, la pause coaching est préconisée dans le but de calmer les esprits.
- Ensuite vous verrez dans les règlements, les modifications des catégories d'âge, c'est-à-dire tout le monde vieillit d'un an.
- Autre règlement modifié, la possibilité pour quelqu'un qui est porteur d'un simulateur cardiaque d'être autorisé à jouer, au cas par cas, par la commission médicale.
- Autre nouveauté, c'est celle qui concerne les réfugiés : lorsqu'un joueur est autorisé, temporairement du moins, dans le pays d'accueil et /ou est reconnu en tant que personne vulnérable nécessitant la protection du pays d'accueil après avoir fui son pays d'origine pour des raisons humanitaires, sans ses parents pour une des raisons suivantes :
 - Sa vie ou sa liberté est menacée du fait de sa religion, ethnie, nationalité, groupe social, ou opinion politique ou toute autre circonstance dans laquelle sa survie est sérieusement menacée.
 - Si le mineur est formellement reconnu en tant que réfugié, ou personne protégée, il peut être enregistré auprès d'un club professionnel ou amateur. Il n'y a pas de restrictions vis-à-vis du nombre de transferts nationaux ultérieurs dont le mineur peut faire l'objet avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.
 - Si le mineur a été formellement reconnu en tant que demandeur d'asile ou personne vulnérable par l'autorisé étatique compétente, conformément aux dispositions ci-avant, il ne peut être enregistré qu'auprès d'un club amateur. Le mineur peut faire l'objet d'un transfert national ultérieur, mais il ne peut être enregistré auprès d'un club professionnel avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.
- Autre chose, les U11 de la D1 à la D4 doivent faire aussi une FMI, nous avons encore reçu beaucoup de feuilles de match papier.
- Forfaits: c'est le moment. Les forfaits dans les 3 dernières journées je vous assure que ça perturbe complétement les compétitions. Ils sont parfois dus au fait qu'il n'y a pas assez de joueurs je veux bien. Il faut savoir que les forfaits (victoires ou défaites) doivent être homologués par la commission des litiges administratifs et sportifs, sauf qu'elle ne se réunit pas tous les jours, ce qui fait que tant qu'elle n'a pas homologué les résultats traînent et nous sommes aujourd'hui le 18 juin, nous avons encore 4 groupes qui vont jouer demain, mais dans pratiquement toutes les divisions, sauf la D1, il manque des résultats, souvent dus aux forfaits, ou parce que l'on a pas utilisé la FMI et cette feuille de match papier qui tarde à venir. Il en manque encore une de dimanche dernier. Donc l'amende pour forfait de la D1 à la D4 passe à 100 €, pour les autres 60 € et forfait en finale de coupe.
- Une précision qui va de soi : Une équipe B ou C ayant gagné son accession en division supérieure ne peut en aucun cas prendre la place de l'équipe A ou B rétrogradée. Dans un tel cas l'équipe B ou C est elle-même rétrogradée. L'an dernier nous avons eu le cas entre la D6 et la D5 et les clubs n'ont pas compris.
- FUTSAL : La durée des matchs est fixée à 2 périodes de 20 minutes de jeu effectif avec utilisation obligatoire du chronométrage électronique, en cas de défaillance initial de ce dernier, la rencontre se dispute en 2 périodes de 25 minutes.
- Autre modification, mais les conseillers techniques vous en ont parlé : l'application FAL (foot animation loisir), vous allez la trouver sur le Footclubs dans le dossier Epreuves et elle va remplacer progressivement le « PtitFoot ».
- Tirage au sort des Coupes : L'Assemblée Générale de **MAROEUIL** a décidé de modifier le règlement, sauf que certains s'étonnent que ça ne figure pas dans le règlement. Alors, les règlements sont modifiés au 1^{er} juillet et non en cours de saison.

- Tirage de Coupe de France : le tirage au sort sera intégral, le premier tiré au sort reçoit, sauf s'il y a 2 niveaux d'écart ou plus, ou alors s'il a reçu au tour précédent et que son adversaire s'est déplacé, auquel cas la rencontre est inversée.

Pour toutes les autres coupes c'est un tirage au sort intégral, sachant que pour la Coupe Gambardella les 2 premiers tours sont également en District et là en fait c'est le plus petit qui reçoit.

- Autre modification qui est intervenue dans le courant de la saison, le Protocole Artois qui concerne les équipes séniores qui disputent les championnats de D1 à D4, avant il y avait les U18 mais avec les brassages c'est un peu plus difficile à mettre en place ; chaque club recevant à l'occasion de chaque rencontre de championnat est chargé de présenter à l'arbitre de la rencontre, la fiche de liaison téléchargeable sur le site du District. Le nom des participants est indiqué par l'arbitre, le déroulement du dispositif, en règle générale c'est avant le match, il n'y a pas de lieu défini, l'essentiel c'est se connaître.
- Il y a aussi quelques règlements fédéraux qui changent, nous sommes nous concernés par ceux dont je vous ai parlé, c'est-à-dire les réfugiés.
- D'autres changements qui ont été votés par la Ligue.
- Les changements de clubs hors période, c'est-à-dire après le 15 juillet. Le club quitté reçoit une notification sur Footclubs, à laquelle il doit répondre dans les 7 jours, à défaut il sera perçu une astreinte par jour.
- Arrêtés municipaux pris hors délai (vote en Assemblée de Ligue).

Pour les clubs de Ligue, n'oubliez pas d'aviser l'astreinte de LIGUE, sachant dorénavant que l'astreinte a la possibilité d'inverser, de remettre ou de maintenir le match.

- Pour purger une suspension : si vous avez une équipe en Ligue et une équipe en District, les matchs de district n'étaient pas décomptés. Dorénavant ils seront décomptés pour ceux joués les week-end et jour férié, c'est-à-dire au moment où tout le monde joue, parce qu'en réalité ce qui était visé, ce sont les matchs de coupe la semaine.
- Quelques changements, je vous ai dit, création d'un championnat féminin Interdistricts et puis un autre changement qui me permet de pousser un coup de gueule, c'est l'accès au championnat de Ligue U14 à partir d'un cahier des charges.

Cela a été voté bien évidemment et qui est passé inaperçu parce que tout le monde ne l'a pas compris. Ensuite ce cahier des charges a été modifié, à ma connaissance, au moins 3 fois depuis le début de saison ; ce qui fait qu'un district comme l'Artois avec plus de 250 équipes U13, qui auparavant pouvait envoyer en championnat de Ligue U14 chaque saison 8 équipes n'en aura plus la saison prochaine que 4 sachant que Lens, comme tous les clubs pros est engagé d'office et n'est même pas obligé de participer à la compétition. Je ne peux pas comprendre !

C'est inadmissible le championnat U14 Ligue de l'année prochaine, 36 équipes des 7 districts participeront et nous avec nos 40.000 licenciés nous n'aurons que 4 équipes, je voulais livrer ça à votre réflexion, en tout cas moi ça me dépasse.

Intervention de BEAURAINS sur le Protocole Artois : demande d'intégration dans les feuilles FMI.

Cela n'est pas possible car la FMI est nationale et le protocole est spécifique à l'Artois. Il est possible de scanner les fiches et de les adresser par mail au District.

Je vous ferais remarquer que l'essentiel est qu'il ait lieu. Que les années précédentes il y avait une amende qui n'existe plus, donc ça reste à la bonne volonté des clubs.

<u>Intervention de la Présidente</u> qui précise que cette saison elle avait souhaité puisque l'on remettait en place le Protocole après la période Covid qu'il n'y ait pas d'amende, par contre la saison prochaine, cette amende sera à nouveau en application.

<u>Intervention d'AVION</u> concernant le retrait de point : le retrait de point est effectué par la commission de discipline en fonction des circonstances et du rapport de l'arbitre.

Deuxième question concernant la validation d'un joueur qui quitte un club est réduite à 7 jours, c'est ca?

Quand un joueur est muté hors période, le club prenant doit obtenir l'accord du club quitté et ça le club

quitté le reçoit sur Footclubs par notification, sauf qu'il n'y a pas grand monde qui le lit. L'article du règlement dit que le club prenant doit obligatoirement avoir l'accord du club quitté, s'il ne l'a pas, il faut s'assurer que le club quitté ait lu la notification.

Jusqu'au 15 juillet, période normale de mutation, le club a quatre jours pour s'opposer, au-delà du 15 juillet, le joueur est tenu par son club, c'est pour ça qu'il y a un accord obligatoire.

<u>Intervention de NOYELLES les VERMELLES</u> concernant un match U15 déplacé sans son accord. **Monsieur WATEL** a pris note, nous en parlerons après.

Merci **Richard**, nous allons passer au point 7 : Présentation et examen des vœux > Bien les vœux, il y en a une dizaine.

- Le premier c'est un vœu du Comité Directeur, je vous en ai déjà parlé, c'est la mise à jour des comptes qui est exigée au 15 octobre, 31 décembre, 31 mars, 15 mai et 30 juin, dans chaque cas, il sera demandé aux clubs de régulariser sous dix jours, au risque en cas de non-paiement, de remise de match pendant les deux week-ends qui suivent, puis de mise hors compétition. L''application est immédiate, elle est déjà appliquée.

3.) V2 : Vœu N°1 – Comité Directeur Approuvez-vous les mesures prises concernant la mise à jour des comptes ?

		Réponses	
			(Compte
		(Pourcentage))
Oui		49,18%	569
Non		50,82%	588
	Totaux	100%	1157

- Nous passons au vœu numéro 2 : Commission des compétitions féminines Pourquoi : parce que notre compétition est à 7, alors que les règlements fédéraux sont à 8, donc la commission féminine vous demande de les passer à 8

4.) V3 : Vœu N°2 – Commission des Compétitions Féminines Approuvez-vous la modification du championnat de seniors à 7 en seniors à 8 ?

		Réponses	
		(Pourcentage) (Compte)	
Oui		86,03%	1028
Non		13,97%	167
	Totaux	100%	1195

- Le vœu numéro 3 est identique aux féminines mais pour les vétérans dont la compétition foot loisir est à 7 et à la demande de la commission qui souhaite la passer à 8 joueurs.

5.) V4 : Vœu N°3 – Commission des Compétitions Vétérans Approuvez-vous la modification du championnat vétérans foot loisirs à 7 en vétérans foot loisir à 8 ?

		Réponses	
		(Pourcentage)	(Compte)
Oui		66,32%	772
Non		33,68%	392
	Totaux	100%	1164

- Le vœu numéro 4 concerne les compétitions de jeunes : jusque l'année dernière notre championnat U17 était faible, ou alors il y avait une ou deux équipes qui dominaient complètement, ce qui fait que pour monter en Ligue, on faisait monter le premier des U18, ensuite le premier des U17 et ensuite 2ème, 3ème, 4ème des U18. Sauf que la règle pour jouer en U18, c'est bien le champion U17 qui monte, ça c'est la première chose, puis la deuxième, les équipes qui sont dans le championnat U18, quand elles ont fini la saison, elles disparaissent, donc nous avons tout intérêt à privilégier la montée du premier U17, voilà pourquoi le département jeunes vous présente ce vœu.

6.) V5 : Vœu N°4 – Commission des Compétitions Jeunes Approuvez-vous les modifications de l'annexe 7.3, article 7 point 7.1 concernant l'accession en U18 R2 en Ligue où la priorité est accordée au 1er de U17 D1 ?

		keponses	
		(Pourcentage)	(Compte)
Oui		93,58%	1107
Non		6,42%	76
	Totaux	100%	1183

- Toujours chez les jeunes, vous savez qu'avec les brassages, vous vous engagez au niveau 1, niveau 2. Les niveaux 1 faisant ensuite les D1 et D2, les niveaux 2 faisant les D3 et D4, or nous nous sommes rendu compte qu'au niveau 1 quand les 4 journées de brassage sont faites, on se retrouve avec des équipes qui ont été surdimensionnées et qui n'ont pas gagné un match, alors qu'en dessous, il y a des gens qui ont hésité à engager leur équipe au niveau 1 et qui gagne leurs matchs facilement. Alors le département jeunes vous propose de faire descendre les 23ème et 24ème du niveau 1 en D3 et de faire monter les 1er et 2ème du niveau 2 pour jouer en D2

7.) V6 : Vœu N°5 – Commission des Compétitions Jeunes Approuvez-vous les modifications de l'annexe 7.3, article 7 point 7.2 concernant la substitution des dernières équipes de niveau 1 par les premières équipes de niveau 2 ?

		Réponses	
		(Pourcentage) (Compte)	
Oui		95,89%	1142
Non		4,11%	49
	Totaux	100%	1191

- Alors, toujours chez les jeunes, vous savez que le fonctionnement de l'échiquier veut qu'à partir de la première journée, c'est un tirage au sort, mais à partir de la deuxième journée, le premier reçoit le deuxième, le troisième le quatrième et ainsi de suite, sauf qu'à un moment donné il se trouve qu'en respectant l'échiquier, un club pourrait être amené à jouer 3 voire 4 matchs, ça serait beaucoup plus rare, d'autres conditions rentreraient en jeu mais trois matchs consécutifs à domicile. Ce que l'on vous demande, c'est d'autoriser la commission des compétitions jeunes de déroger à la règle de l'échiquier de manière à respecter le plus possible le nombre de matchs à domicile et en déplacement.

8.) V7 : Vœu N°6 – Commission des Compétitions Jeunes Approuvez-vous les modifications de l'annexe 7.3, article 6.4 concernant la possible dérogation à la règle du classement de l'échiquier pour respecter l'alternance entre les matchs à domicile et les matchs à l'extérieur ?

Oui Non

	Réponses	
	(Pourcentage)	(Compte)
	92,72%	1108
	7,28%	87
Totaux	100%	1195

- Nous allons passer au Futsal. Le futsal a posé un petit problème la saison dernière. Vous savez que pour monter il faut finir dans les 4 premiers, que la Ligue à un moment donné, faute d'équipes nous a pris des équipes de D1, nous avons fait monter les équipes de D2 et pour finir la D2 étaient à 7, c'est-à-dire qu'ils ont fait 12 matchs et que ça s'est vite fini. Alors, la commission Futsal voudrait que l'on fasse disparaître la D3 et que tout le monde parte en D2, de manière jusqu'à 12 équipes a avoir un maximum de matchs et au-delà on fera 2 groupes ou on recréera une D3, mais autrement il y aura un groupe de 12 en D2 et plus de D3.

9.) V8 : Vœu N°7 – Commission des Compétitions Futsal Approuvez-vous la suppression de la D3 au profit de la mise en place d'une seule D2 jusqu'à 12 engagés et 2 groupes au-delà ?

Oui Non

	Réponses	
	(Pourcentage)	(Compte)
	91,02%	1004
	8,98%	99
Totaux	100%	1103

<u>Intervention de DOURGES</u>: Je comprends que c'est l'Assemblée Générale mais on fait voter tous les clubs de foot herbe, pour une décision du Futsal. Je pense que les votes sont faussés. Moi personnellement je vous dis, le District Artois ne loupez pas la marche, j'ai l'impression que vous mettez de côté le futsal. C'est mon ressenti.

C'est la raison pour laquelle nous essayons de faire le plus de matchs possibles.

De plus le Comité Directeur a mis en place une commission de promotion et développement du futsal jeunes et féminines pour développer de plus en plus le Futsal.

Puisque le Futsal fait partie intégrante du District et du football, il est tout à fait normal que les vœux qui concernent le Futsal comme pour les féminines, soient votés en assemblée générale, ce sont les statuts.

Intervention de la Présidente :

Sachez que le District Artois met tout en œuvre pour le développement du Futsal, que ce soit chez les séniors, les jeunes ou les féminines.

Dourges revient sur la finale des coupes Futsal. Il remercie le club d'Avion, le District Artois excusez-moi ça n'a pas été extraordinaire : manque de kakémonos, remise des coupes pas assez mises en valeur...

Intervention de Monsieur Jean-Louis GAMELIN:

J'avais prévu de vous en parler tout à l'heure mais je vais le faire tout de suite.

J'ai assisté aux deux finales de Futsal à AVION. J'ai vu deux superbes matchs et j'ai même dit aux dirigeants présents, je regrette de ne pas avoir vu plus souvent des matchs de Futsal.

Le District Artois en matière de Futsal, nous avons démarré de très très loin, pourquoi, parce que ceux qui s'en occupaient n'étaient pas compétents, ils me cachaient la vérité, quand on s'en est aperçu, on

s'en est aperçu facilement les clubs s'en allaient, arrêtaient, nous avions mis en place des championnats jeunes, ils faisaient 3 matchs et c'était terminé. Il a donc fallu gentiment enlever les personnes et en mettre d'autres. Je crois pouvoir dire maintenant que ça a changé. D'abord on a créé de mon temps, quand j'ai repris la présidence, il n'y avait même pas de festivités pour une finale de coupe, il n'y avait rien du tout. On a voulu pour l'herbe mettre un après-midi festif, on le fera pour le futsal.

Il n'y avait pas non plus de championnat jeunes ; là ils sont en train de le mettre en place, ils ont mis de l'argent aussi. Je pense que c'est en train d'évoluer, alors pour revenir aux finales, oui peut-être qu'à la fin nous avons remis les coupes. Le District aurait peut-être un peu plus élogieux envers les équipes. Mais ça n'empêche pas que j'ai vu deux excellents matchs avec 4 équipes valables et des galeries où ça s'est très bien passé, ils ont chanté, encouragé, fait tout ce qu'il fallait.

Sur le terrain j'ai vu des joueurs exceptionnels.

Comme j'ai pris plaisir, j'y retournerai, il n'y a pas de souci.

Je pense qu'il ne faut pas faire de procès au District concernant le Futsal, croyez-moi nous sommes partis de rien et ce n'est pas en 2 – 3 ans que l'on peut créer quelque chose de magnifique. Mais ça en prend le chemin et **Evelyne** vous a dit il y a de l'argent qui a été voté, avec de l'argent on peut faire beaucoup de chose, moi je leur fais confiance et je vous demande d'en faire autant. Le Futsal ils vont le développer.

Applaudissements

Merci Jean-Louis. Nous allons passer au vœu suivant.

- Le vœu suivant présenté par le FC LILLERS concerne les finales de coupes.

Vous savez qu'avant, à partir des quarts de finale les coupes ne pouvaient pas se jouer sur terrain synthétique, depuis deux ans nous sommes revenus sur les quarts et demi-finales qui se jouent sur un terrain gazon ou synthétique et le club de Lillers propose qu'il n'y ait plus de frein et que les finales de coupe puissent se jouer indifféremment sur gazon ou synthétique.

10.) V9 : Vœu N°8 – Club : FC LILLERS – Annexe 11 Approuvez-vous la possibilité que les finales puissent se dérouler sur un terrain synthétique ?

Oui **Non**

		Réponses	
			(Compte
		(Pourcentage))
		44,95%	525
		55,05%	643
Tota	aux	100%	1168

- Vœu suivant, toujours **LILLERS**, je me suis renseigné, il n'y a pratiquement plus lieu d'être, mais **LILLERS** souhaite que toutes les équipes finalistes reçoivent un ballon et un jeu de maillots lors des coupes. Précédemment les féminines à 7 et les vétérans à 7 ne recevaient pas cette dotation.

11.) V10 : Vœu N°9 – Club : FC LILLERS - Coupes Approuvez-vous la dotation pour toutes les équipes finalistes d'un ballon et d'un jeu de maillots ?

Oui Non

	Réponses	
		(Compte
	(Pourcentage))
	93,01%	1038
	6,99%	78
Totaux	100%	1116

- Toujours **LILLERS** : je vais devoir rentrer dans le détail ; nous souhaitons qu'à l'issue des brassages les équipes de niveau 1 reversées en niveau 3, puissent participer aux coupes Lebas et Pouilly qui sont les deux coupes secondaires chez les jeunes.

Alors au départ, cela parait hyper simple, sauf que les coupes se disputent entre les phases de brassage, ça commence par la coupe d'Artois, ça continue par les coupes secondaires, les coupes secondaires, on arrive aux huitièmes de finale après trois tours ne sont réservées qu'aux équipes de D3 et D4. La coupe d'Artois elle prend tout le monde, ce qui fait que lorsque l'on a fini les brassages, quand les équipes du niveau 1 sont reclassées en niveau D3, si elles sont encore qualifiées en Coupe d'Artois elles jouent, mais si elles sont éliminées de la coupe d'Artois, elles n'ont plus de coupe et ça concerne 2 à 3 équipes au maximum dans chacune des catégories.

12.) V11 : Vœu N°10 – Club : FC LILLERS – Coupe Jeunes Approuvez-vous qu'à l'issue des brassages des équipes de niveau 1 reversées en D3 puissent participer aux coupes Lebas et Pouilly ?

Oui Non

	Réponses	
		(Compte
	(Pourcentage))
	67,56%	758
	32,44%	364
Totaux	100%	1122

- Pour terminer les clubs de **LILLERS** et **GONNEHEM** demandent que les 5 € perçus pour les modifications soient supprimés, il est tout à fait logique que ça disparaisse, par contre subsistera le barème exceptionnel des dérogations, parce que le nombre de demande de dérogations est conséquent, notamment chez les jeunes et encore plus chez les vétérans.

13.) V12 : Vœu N°11 – Club : FC LILLERS – US GONNEHEM Règlements Généraux - Article 92 Approuvez-vous la suppression des frais de 5€ pour les demandes de modifications faites sur FOOTCLUBS lorsque celles-ci concernent des demandes de bon sens tel que plusieurs matchs en même temps ?

<mark>Oui</mark> Non

	Réponses	
		(Compte
	(Pourcentage))
	92,23%	1045
	7,77%	88
Totaux	100%	1133

- Suite à l'expiration du mandat de notre commissaire aux comptes, **Monsieur FROISSART**, qui par ailleurs a pris sa retraite, nous devons nommer un nouveau commissaire aux comptes. Après un audit, le Comité Directeur s'est prononcé sur la société In extenso nord audit. Je vous demande donc d'approuver la nomination comme commissaire aux comptes, la société In Extenso Nord Audit pour une durée de 6 ans en remplacement de **Monsieur FROISSART**. Il y aura plusieurs résolutions concernant le commissaire aux comptes

14.) V13 : Nomination du Commissaire aux comptes 1ère résolution : Approuvez-vous la nomination comme Commissaire aux comptes la société IN EXTENSO NORD AUDIT pour une durée de 6 ans en remplacement de M. FROISSART dont le mandat a expiré soit sur les comptes clos du 30/6/2023 au 30/6/2028

Oui Non

	Reponses	_
		(Compte
	(Pourcentage))
	89,51%	922
	10,49%	108
Totaux	100%	1030

- Toujours pour le commissaire aux comptes, la Sté In Extenso Nord Audit étant une Société avec plusieurs associés, nous ne sommes plus dans l'obligation de nommer un suppléant et je vous demande l'approbation.

15.) V14 : Nomination du Commissaire aux comptes 2eme résolution : Approuvez-vous que la structure IN EXTINSO NORD AUDIT étant une société avec plusieurs associés le District Artois n'est plus dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

Oui Non

	Réponses	
	(Pourcentage) (Compte	
	85,56%	853
	85,56% 14,44%	144
Totaux	100%	997

- Et la troisième résolution, toujours concernant la nomination du commissaire aux comptes

16.) V14 : Nomination du Commissaire aux comptes 3ème résolution : Approuvez-vous que l'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ? (choix multiple)

Oui Non

	Réponses	
	(Pourcentage)	(Compte)
	86,67%	891
	13,33%	137
Totaux	100%	1028

Merci beaucoup. Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour qui concerne la remise des Trophées aux Champions

Remise des Trophées aux Champions par Richard RATAJCZAK

Futsal

D1 :FC DOURGES
D2 : HERSIN FUTSAL

D3: COURCELLES ACADEMIE (b)

Féminines:

D1: NOYELLES sous LENS Seniors à 7: ES BULLY U16F à 8: AS TINCQUIZEL U13F à 8: US NOEUX

Jeunes:

U18 D1: ES ST LAURENT BLANGY

U18 D2 : US BIACHE U17 D1 : ES ANZIN

U16 D1: ES ST LAURENT BLANGY

U14 D1: US NOEUX U15 D1: O. LIEVIN U15 D2: ES ISBERGUES U15 D4: US LESTREM U15 à 8: FC ANNAY U13 D1: RC LENS

Super Exploit:

U13F à 8 : US NOEUX et ASSB OIGNIES

U15 D4 : **US LESTREM** U15 à 8 : **FC ANNAY**

Merci beaucoup. Nous allons vous demander de patienter encore quelques instants s'il vous plait. Nous allons passer à l'allocution des personnalités et pour commencer, **Monsieur Eric CHAPPE**, Président de l'**US GONNEHEM**

Allocution des Personnalités

Allocution de Monsieur Eric CHAPPE

Je vais être très court parce que l'on a tous soif, un grand merci à Madame la Présidente d'avoir accepté notre invitation ici dans cette belle salle du Thotem, c'est une fierté pour nous à **GONNEHEM**, d'avoir une belle salle ici et une très belle crèche aussi, c'est un investissement important pour la commune et donc fier de vous la présenter ce soir, un grand remerciement aussi à la commune de **GONNEHEM** qui nous accompagne énormément dans le développement du club, sans eux nous ne pourrions pas avoir les installations que l'on a aujourd'hui.

Je vous invite tout à l'heure à un pot offert par le club, dehors, vous vous sentirez bien, c'est la campagne, ça sent bon et puis les esprits seront apaisés.

Merci Monsieur CHAPPE.

Applaudissements

Je vais demander maintenant à Madame Isabelle MINOT d'intervenir.

Intervention de Madame Isabelle MINOT

Bonsoir à tous.

Je vous demande de bien vouloir excuser **Monsieur Bruno PIECKOWIAK** retenu par la commission Sport et Nature. Il m'a demandé de bien vouloir le remplacer.

Le CDOS 62 ce sont 21 élus et 5 salariés en CDI qui travaillent en étroite collaboration. Créé en 1975, le CDOS est le représentant du CNOSF sur le département. Association Loi 1901, le CDOS 62 partage la gouvernance du sport départemental avec les services du Sport du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport. Il représente le mouvement sportif départemental et rassemble à ce titre 65 Comités sportifs départementaux et plus de 3000 clubs sportifs.

Le CDOS 62 travaille autour de 4 grandes thématiques : - le sport et collectivités publiques et sport de haut niveau- le sport santé bien-être- sport éducation et citoyenneté- et sport et professionnalisation – Vice-Présidence que j'ai en charge.

Dans cette Vice-Présidence, il y a la formation des bénévoles. Le nouveau catalogue de formation, va sortir pour le deuxième semestre. Nous commençons à réfléchir au programme de formation 2024. N'hésitez pas à nous faire remonter les thématiques que vous souhaitez voir aborder.

Le sport ressources a été conjointement entre le Conseil Départemental et le CDOS 62. De très nombreuses associations sportives rencontrent des difficultés pour fonctionner normalement, manque de matériel sportif nécessaire à la pratique de tous les jours. Dans un territoire sévèrement touché par les difficultés sociaux économiques, les associations sportives du territoire se trouvent confrontés à des contraintes financières qui les empêchent de disposer de ressources matérielles et humaines nécessaires à leur développement, les problèmes financiers de certains clubs à s'équiper correctement et la surconsommation du matériel sportif, la solution a donc été trouvée avec le Sport Ressources 62, la ressourcerie du Pas-de-Calais, de mettre en place une plateforme qui permet l'emprunt, le don et l'échange de matériel sportif entre particuliers, clubs, associations sportives ou collectivités.

Il ne me reste plus qu'à vous parler des JO, des journées olympiques des 23 et 24 juin à Harnes, le 23 juin cette journée est à destination des scolaires, des établissements accueillants, des personnes en situation de handicap, du sport entreprise avec un challenge entreprise le vendredi matin et l'ouverture à tout public pour le samedi 24. Nous vous y attendons nombreux.

Je remercie tous les bénévoles pour leur investissement au sein des clubs et je remercie aussi leur conjoint. Nous savons que sans vous bénévole, rien ne pourrait se faire. Je vous félicite pour cette assemblée générale et vous souhaite à tous de bonnes vacances avant de revenir aussi nombreux en septembre.

Merci Madame MINOT.

Jean-Louis à toi.

Allocution de Monsieur GAMELIN

Alors je ne ferai pas de discours ni d'allocution, vous êtes des courageux, vous êtes resté jusqu'à la fin, par cette chaleur, en plus j'ai entendu **Eric** nous dire qu'il y avait un coup à boire.

J'avais prévu d'intervenir mais je l'ai déjà fait, mais premier point : que l'on passe à 40.000 licenciés, c'est très bien. Quand j'ai quitté nous étions à 37.500, 10 % de plus, mais il faudrait qu'il y ait au moins 10 % en plus de dirigeants parce qu'il va falloir forcément encadrer tout ce beau monde et n'oubliez pas non plus, pour encadrer, il faut des éducateurs diplômés et que le District met à votre disposition des formations

Deuxième point : les incivilités, dernièrement j'ai rencontré des membres de la Commission de Discipline ; ils veulent faire un abandon de poste, ils veulent déclarer forfait tellement ils ont de travail. Croyez-vous normal que pour un week-end, dernièrement le nombre de cartons rouges a doublé par rapport au week-end de l'an dernier, vous vous rendez compte de 50 nous sommes passés à 100. Je

crois que le curatif aura ses limites, vous savez on ne pourra pas toujours doubler les amendes, doubler les sanctions sportives même si on doit faire un effort là-dessus, on ne pourra pas enlever des points sans arrêt, sinon le championnat on le fera à partir du bureau du District, on ira même plus sur le terrain, il faut en être conscient. N'oubliez pas qu'il y a de la prévention. On a parlé du Protocole, c'est un peu mon bébé, alors je ne vais pas vous en reparler, sinon j'en ai pour un quart d'heure et j'ai dit que je serai très court, mais pensez à faire le Protocole Artois, il mérite d'être fait et c'est de la prévention et ça ne coûte rien.

Alors je voulais vous dire qu'il n'y a pas que les incivilités, quand il y a du respect des gens et du terrain il y a des beaux matchs et c'est là que je voulais placer le Futsal aussi bien chez les jeunes que les séniors de même que pour le foot herbe, voilà ce que je voulais dire.

Alors maintenant en période estivale qui dit grosse chaleur ou il n'y a pas beaucoup de dépenses, pas financières mais physiques, je vous souhaite de vous reposer et d'être en forme pour septembre. Bonne soirée

Applaudissements

Merci JEAN-LOUIS

Clôture

- Je vais clôturer cette Assemblée Générale. Je vous remercie tous pour votre confiance, votre participation et puis votre investissement quotidien au service du football.
- Je remercie une nouvelle fois le club de Gonnehem et la Municipalité pour le prêt des installations et l'aide apportée dans l'organisation de cette assemblée.
- Je vous informe également que la prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 21 octobre 2023 sans doute à NOYELLES GODAULT.

Bonnes vacances à tous

Applaudissements



COMPTES RENDU D'ACTIVITES

Parution du mardi 3 octobre 2023



COMMISSION D'APPEL DISCIPLINE

8

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

Période du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023

COMPOSITION DE LA COMMISSION:

<u>Président</u>: Pierre-Alain VASSEUR Secrétaire: Henri MACIUSZCZAK

Membres: Daniel SION – Henri DAUTREMEPUIS – Jean Marie ROCHE; Bernard DRUON – Xavier BRUNET

> Nombre de réunions : 8

Nombre de dossiers examinés : 14
 Nombre de joueurs concernés : 5
 Nombre de dirigeants concernés : 1
 Décisions sur matchs arrêtés : 3

DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION D'APPEL DE DISCIPLINE

> Confirmation des décisions de la commission de discipline : 5

> Confirmation partielle des décisions de la commission de discipline : 2

> Infirmation des décisions de la commission de discipline : 1

Appel irrecevable: 0Incompétence: 3Sans objet: 0Renvoi: 2

> Sanctions prises pour absence non excusée devant la commission : 5

√ COMMENTAIRES :

La violence est malheureusement toujours d'actualité : matchs arrêtés, bagarres, envahissement de terrain, menaces et bousculades envers les arbitres.

Malgré les sanctions importantes prises par la commission de discipline certains licenciés ou clubs n'ont que faire des recommandations des instances du District Artois.

Il est indispensable de voir les clubs réagir aux incivilités constatées de part leurs joueurs et supporters. Cette situation devient très préoccupante. Il est à préciser que plusieurs plaintes ont été déposées pour violence.

√ La commission rappelle aux clubs et aux licenciés la réglementation en vigueur pour interjeter appel d'une décision de la commission de discipline : se reporter à l'annexe 4 des statuts du district Artois − règlement disciplinaire − dispositions liées à l'organe disciplinaire d'appel.

Le Président de la Commission : Pierre Alain VASSEUR.



COMMISSION D'APPEL des LITIGES

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

√ La commission d'appel des litiges s'est réunie à sept reprises pour étudier dix-sept dossiers.

- √ Pour la saison écoulée le nombre de dossiers étudiés a doublé par rapport à la saison 2021/2022.
 Ces dossiers concernaient :
- > Huit appels concernant les championnats SENIORS.
- > Trois sur la non-accession en division supérieure.
- > Deux appels concernant les championnats JEUNES.
- > Un appel concernant la coupe VETERANS.
- > Un appel concernant la coupe FUTSAL.
- > Un appel concernant le championnat FEMININES à 7.
- > Un concernant le statut de l'arbitrage.
- √ Pour les dossiers étudiés, la commission d'appel a confirmé à quatorze reprises les décisions prises en première instance et a invalidé trois décisions de la commission de première instance.
- √ Une décision concernant les championnats SENIORS et une concernant la coupe VETERANS ont été contestée auprès de la commission d'appel régionale des litiges, celle-ci a confirmé une décision et invalidée une décision prise par la commission d'appel du District.
- √ Le Président remercie les membres de la commission et le personnel administratif pour le travail effectué.

Le Président de la Commission d'Appel des litiges : Daniel SION.



COMPETITIONS SENIORS



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

V Lors de la confection des calendriers, il est apparu que la saison 2022 − 2023, comme pour celle de la saison précédente n'offrirait que peu de possibilités de report si l'on voulait respecter la trêve hivernale. En effet les 1^{er} et 8 Mai étant des lundis, seule la Pentecôte permettait un rattrapage conséquent.

√ 2 weeks-end en fin d'année (91 et 72 arrêtés) ajoutés aux remises partielles ont imposé une reprise fin janvier.

En mars et en avril; 2 autres fin de semaine avec 95 et 92 arrêtés ont perturbé les compétitions notamment en imposant une remise générale de la D4 à la D7 dans la mesure où plus de 65% des matchs de D1 à D3 pouvaient se dérouler.

√ La programmation des divisions de la D4 à la D7 a été plus pénible, la dernière possibilité intervenant le 30 Avril, le 1er mai ayant été réservé à la coupe.

√ Par la suite, la saison s'est déroulée plus calmement jusqu'en fin mai. Les appels et leur traitement ont imposé le report des 2 dernières journées pour 4 groupes.

√ En début de saison ; 322 équipes étaient engagées de la D1 à la D7.

Pendant la saison, 25 forfaits généraux ont été enregistrés sachant que 4 d'entre eux l'ont été dès la 1^{ère} journée. Ces défections ont surtout impacté la D7 dans la mesure où, en septembre tous les groupes comportaient 11 ou 12 équipes et qu'en fin de saison l'un d'entre eux ne comptait plus que 9 formations

√ A noter qu'à titre exceptionnel, la D2B s'est jouée avec 13 équipes pour ne pas pénaliser un club victime d'un résultat mal notifié sur la FMI.

Le Président de la Commission : Richard RATAJCZAK.



COUPES JEUNES U18 – U16 – U15



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

> La Commission composée de Jean Baptiste BEAUVENTRE, Alain DELHAYE, Jean DENEUVILLE, Michel KLECHA, Pierre MONTAGNE, Marc TINCHON et Pascal WATEL, s'est réunie à 5 reprises durant la saison.

POINT des ENGAGEMENTS :

Coupe GAMBARDELLA: 61 clubs
Coupe ARTOIS U18: 88 clubs
Coupe ARTOIS U16: 31 clubs
Coupe ARTOIS U15: 97 clubs
Coupe LEBAS U18: 30 clubs
Coupe POUILLY U15: 63 clubs
Coupe ARTOIS U15 à 8: 32 clubs
Coupe du TERNOIS U18: 6 engagés
Coupe du TERNOIS U15: 6 engagés.

- > Coupe GAMBARDELLA: 6 clubs ont franchi le 3^{ème} tour: **US BIACHE** (District), **FC LA COUTURE** (District) et **US VERMELLES** (Ligue) ont été éliminés au 4ème tour, **ES SAINT LAURENT** (Ligue) au 5^{ème}; **STADE BETHUNE** (Ligue) et **RC LENS** (National), derniers représentants au 1^{er} tour Fédéral.
- > Coupe de la LIGUE : L'**ES SAINT LAURENT** remporte la Finale U17 L'**US VERMELLES** (U14) a échoué en demi-finale.

RESULTATS des FINALES des COUPES du DISTRICT :

Coupe ARTOIS U18 (Challenge Daniel DRAMEZ):

ES ANZIN - FC LA COUTURE : 3 - 0

Coupe ARTOIS U16:

US VERMELLES (b) - SC SAINT NICOLAS: 4 - 1

Coupe ARTOIS U15 (Challenge Raymond BRICE):

UAS HARNES – STADE BETHUNE (b): 2 - 0

Coupe Philippe LEBAS U18:

FC HINGES - OC COJEUL: 3 - 1

Coupe Gaston POUILLY U15:

AS NOYELLES les VERMELLES - ES LAVENTIE : 4 - 3

Coupe ARTOIS U15 à 8 :

OSC VITRY – FC ATREBATE: 0-0 (1-0)

Coupe du TERNOIS U18:

CS PERNES- AUBIGNY/SAVY: 3-1

Coupe du Ternois U15:

US PAS en ARTOIS – US BOUBERS : 1 – 1 (4 – 3)

> Comme chaque saison, afin que ces compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, REMERCIEMENTS au **Personnel Administratif**.

MARC TINCHON



COUPES SENIORS – VETERANS – FEMININES et FUTSAL



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

✓ La commission des Coupes Séniors, Vétérans, Féminines et Futsal gère la totalité de l'organisation et homologation des résultats à partir des ¼ finale. Les tirages au sort se font en présentiel.

✓ A noter que pour cette saison le tirage au sort des différents tours de la coupe ARTOIS ont été diffusés sur la page Facebook du District Artois.

✓ Pour cette saison la commission s'est réunie à huit reprises pour élaborer et homologuer les différents tours de coupe à savoir :

Coupes SENIORS

> COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN

Engagés 171 clubs - 6 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE FRANÇOIS PLATEAU

Engagés 84 clubs - 7 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE DIDIER DEMANDRILLE

Engagés 57 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE LOUIS LETEVE

Engagés 46 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE JEAN-LOUIS MALLEZ

Engagés 51 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE LUCAS CICA

Engagés 67 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE DU TERNOIS SENIORS

Engagés 19 clubs, -2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale

Coupes FEMININES

> COUPE ARTOIS CHALLENGE EVELYNE BAUDUIN

Engagés 18 clubs - 2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale. > COUPE ARTOIS A 7

Engagés 28 clubs,- 2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

Coupes FUTSAL

> COUPE ARTOIS

Engagés 20 clubs - 2 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE ALAIN VERDURE

Engagés 14 clubs - 1 tour fut réalisé pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

Coupes VETERANS

> COUPE ARTOIS CHALLENGE JACQUES PENNINCK:

Engagés 64 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE ARTOIS A 7

Engagés 57 clubs - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

> COUPE LEONCE LOYEZ

Engagés 61 clubs - 5 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

✓ Le délai de transmission des huit équipes qualifiées pour la phase finale à la commission de coordination des coupes a été réalisé conformément au calendrier général établi au début de saison.

ORGANISATION des FINALES de COUPES

✓ Un bureau de cinq membres représentant les seniors, féminines, jeunes, futsal et vétérans a été créé pour gérer la phase finale. Ils se sont réunis à cinq reprises pour établir un cahier des charges définissant les critères pour l'obtention d'une finale, la préparation du tirage au sort des quart et demi-finales, pour le choix des lieux des finales et les soumettre au comité directeur, après avoir visité les différentes infrastructures des clubs ayant postulés pour l'organisation d'une finale. La commission remercie l'ensemble des clubs ayant postulé.

✓ Les différentes finales ont eu lieu courant juin 2023, l'ensemble des finales se sont déroulées dans une bonne ambiance et n'ont amené aucun fait répréhensible. Trois mille trois cent dix spectateurs ont assisté aux différentes finales et ont donné lieu aux résultats suivant :

Le samedi 3 juin 2023:

Finale U13 District (16 équipes): AS PONT à VENDIN / FC LA COUTURE: 2 à 0

Finale U13 ARTOIS (16 équipes) : ES ST LAURENT / OS AIRE/LYS

Finale Alain VERDURE : RAYA ESSARS / FESTUBERT MELITING B: 6 à 1

Finale ARTOIS Futsal: FC DOURGES / AS AVION: 3 à 2

Le samedi 10 juin 2023:

Finale U15 à 8 ARTOIS (8 équipes) : OSC VITRY / FC ATREBATE

Le samedi 17 juin 2023 :

Finale Féminines à 7 ARTOIS ES BULLY les MINES / FC LILLERS B : 2 à 2 (2 tb à 0)

Finale Féminines ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN US ROUVROY / FC DAINVILLE: 0 à 1

Finale Jean-Louis MALLEZ AFCLL BETHUNE B / Int NORRENT FONTES: 3 à 1

Finale U16 ARTOIS US VERMELLES. / SC ST NICOLAS: 4 à 1

Finale U15 Gaston POUILLY AS NOYELLES les VERMELLES / ES LAVENTIE: 4 à 3

Finale U18 Philippe LEBAS FC HINGES / OC COJEUL: 3 à 1

Finale ARTOIS Challenge Yves ST AUBIN ESD ISBERGUES/ E. CAL. LIEVIN: 0 à 0 (8 tb à 7)

Le dimanche 18 juin 2023 :

Finale Lucas CICA US NOYELLES sous LENS C / ENTENTE VERQUIN B : 3 à 1

Finale François PLATEAU FC LILLERS / FC MONTIGNY: 1 à 2

FINALE DIDIER DEMANDRILLE ES BULLY les MINES C/US NOYELLES-LENS B : 0 à 0 (4 tb à 5)

Finale U15 ARTOIS Raymond BRICE ST BETHUNE B / UAS HARNES : 1 à 2

Le samedi 24 juin 2023:

Finale Vétérans à 7 ARTOIS USA LIEVIN / ES BULLY les MINES : 2 à 10

Finale Vétérans Léonce LOYER FC CHARCOT BULLY les MINES / US BILLY BERCLAU : 3 à 4

FINALE VETERANS ARTOIS CHALLENGE JACQUES PENNINCK SC ARTESIEN / FC HERSIN: 0 à 2

Le dimanche 25 juin 2023 :

FINALE LOUIS LETEVE FC BEAUMONT / AS FREVENT: 1 à 1 (5tb à 4)

Finale U18 ARTOIS Daniel DRAMEZ FC LACOUTURE / ES ANZIN ST AUBIN : 0 à 3

Finale U15 TERNOIS US BOUBERS / US PAS : 1 à 1 (3 tb à 4) Finale U18 TERNOIS SC AUBIGNY/SAVY / CS PERNES : 1 à 3

FINALE SENIORS TERNOIS FC ATREBATE / ES FICHEUX : 3 à 2

✓ La commission remercie les clubs ayant organisé les finales pour leur investissement et disponibilité de leurs membres lors de ces journées de finales : AS AVION FUTSAL, AS CAUCHY à la TOUR, SCPP WINGLES, O HENIN, US GONNEHEM, ST HENIN, AS MAROEUIL, JF MAZINGARBE, AS VLLEE de la TERNOISE, JF GUARBECQUE et US BIACHE.

√ Le Président remercie Madame Micheline GOLAWSKI – Messieurs Jean Marc BOUILLET – Gérard COFFRE – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMEUPUIS - Dominique GEENS – Eric GOOSSEENS - André SOJKA – Marc TINCHON – Alain DELHAYE et le personnel administratif pour le travail effectué en cours de saison.

Le président de la Commission des Coupes SENIORS Daniel SION



COMMISSION des ARBITRES



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

ORGANISATION

- √ La Commission de District de l'Arbitrage (CDA) a pour mission :
- > d'appliquer en lien avec la Commission Régionale de l'Arbitrage la politique de recrutement et de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les C.T.R.A. et/ou C.T.D.A. lorsque le poste existe.
- > De participer à la formation initiale des arbitres.
- > D'assurer la formation continue des arbitres.
- > D'assurer les désignations.
- > D'assurer les contrôles et observations.
- > De veiller à l'application des lois du jeu.
- > De statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu au niveau départemental.
- > D'assurer la promotion, le recrutement et la fidélisation des arbitres
- √ Pour cette saison, la CDA est composée de 12 membres bénévoles. Une nouvelle organisation en différents Pôles a été construite afin de coordonner les différentes spécificités que l'arbitrage regroupe :
- > Pôle administratif.
- > Pôle stagiaire.
- > Pôle filière ligue.
- > Pôle stages.
- > Pôle observations.
- > Pôle futsal.
- > Pôle féminines.
- > Pôle arbitres assistants.
- > Section des lois du jeu.
- > Pôle représentant le District et la CDA.

√ Au cours de la saison, la Commission s'est réunie 11 fois en plénière et plusieurs fois en bureau.

EFFECTIF

√ Au niveau des effectifs, le nombre d'arbitres est en hausse puisque de 395 officiels pour 2021/2022, **457 arbitres** ont été recensés pour cette saison, soit une augmentation de près de **16 %.** L'effectif se décompose ainsi :

> Arbitres de la Fédération : 11

> Arbitres de Ligue : 39

> Jeunes Arbitres de Ligue : 11 > Arbitres de District : 223

> Arbitres de District Jeunes : 132

> Très Jeunes Arbitres : 41

- √ Pour développer son effectif, le Pôle Technique de la CDA a proposé cette saison un nouveau projet technique mettant en évidence trois axes :
- 1/ L'aspect de la communication en lien avec le District sur plusieurs canaux pour que les dates de Formation Initiales en Arbitrage (FIA) soient visibles,
- 2/ Création de la catégorie des arbitres Seniors officiant en Jeunes pour permettre à des joueurs qui jouent le dimanche d'arbitrer le samedi,
- 3/ Sollicitation pour développer notre partenariat avec le RC Lens afin de réaliser des formations au Centre Technique de la Gaillette et son amphithéâtre pour accueillir un maximum de candidats.

GRANDS AXES 2022/2023

√ A cela s'ajoute 8 actions pour développer l'arbitrage Artésien :

- 1/ La 1ère action étant la modernisation du séminaire de rentrée que nous avons proposé lors d'une demi-journée dans un amphithéâtre en y ajoutant le test physique. Lors d'un sondage, les arbitres ont donné une satisfaction à hauteur de 90% sur cette formule. Lors de ce bilan, nous avons pu remarquer que le temps nous a été compté et que la qualité des échanges a pu être impactée. A cet effet et afin de travailler dans de meilleures conditions, le séminaire 2023-2024 se déroulera sur une journée entière avec l'ajout d'un temps de convivialité autour d'un repas qui nous permettra de se retrouver dans un cadre festif.
- 2/ La 2ème action étant **les questionnaires**. Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition avec un questionnaire QCM avec vidéos, un questionnaire de rattrapage et un questionnaire maison pour toutes les catégories. De même que pour le séminaire, les arbitres ont renvoyé une satisfaction sur cet item qui amène une touche numérique grâce à la vidéo et à la dématérialisation des supports. Concernant le questionnaire de rattrapage, celui-ci a été proposé afin que ceux n'ayant pas obtenu une bonne note puissent travailler et tenter de se rattraper. Enfin, concernant le questionnaire maison, il nous a paru évident de le remettre en place en Séniors afin qu'une veille théorique puisse continuer de se développer.
- 3/ La 3ème action porte sur la rubrique "classement", l'objectif était d'harmoniser les classements Séniors et Jeunes. Une réflexion sera menée cet été concernant les bonus/malus où malheureusement, il est difficile d'assurer une équité sur les malus concernant les indisponibilités tardives, les rapports non envoyés ou les absences. Un axe de développement reste à déployer concernant les sensibilisations dans les clubs où nous souhaitons mettre à disposition des arbitres un kit pour faire des interventions dans leur club de référence.
- 4/ La 4ème action cible le domaine **des promotions**, cette saison aura permis à 26 arbitres de monter en cours de saison. Des ajustements seront réalisés concernant la temporalité de la montée accélérée afin que le promu puisse être observé dans leur nouvelle catégorie.
- 5/ Dans ce projet technique, un axe prioritaire était de **créer des stages pour chaque catégorie ainsi qu'un stage hivernal** en 5ème action. Ces stages ont permis de travailler un aspect théorique mais également l'aspect technique avec des ateliers de mise en pratique. Cela sera reconduit la saison prochaine.
- 6/ La 6ème action étant sur l'aspect **des nouveaux arbitres**, notre priorité était de mettre en place un Pôle permettant à chaque arbitre qui débute d'avoir une personne repère. Nous pouvons être satisfait du travail réalisé en prenant en compte une saison remplie en termes d'effectif sur les formations FIA.
- 7/ Sur la catégorie arbitres-assistants, nous avons souhaité créer un pôle spécifique afin de développer les compétences techniques sur cette catégorie en 7ème action. Le stage de perfectionnement à Biache est une satisfaction car cela a permis à chaque arbitre (jeune ou ancien dans la fonction) de partager son expérience et de travailler sur la technique pure de l'arbitre assistant. Nous avons également une

grande satisfaction d'avoir présenté pour la 1ère fois sur le District Artois, un candidat assistant pour l'examen de Ligue 2023-2024.

8/ Enfin, sur l'action n°8 ciblant le domaine **des désignations**, notre volonté a été de travailler sur la qualité de l'effectif en mettant des critères pour les matchs de Ligue, de coupe et également pour la montée en division supérieure. On ne peut pas devenir arbitre de D1 sans une connaissance pointue des lois du jeu.

√ Pour résumer ce bilan du projet technique, nous avons réussi à mettre en place un socle technique permettant le développement des compétences, l'harmonisation des règles sur chaque catégorie et assurer un meilleur suivi. La CDA est satisfaite du travail réalisé par l'équipe technique. Des éléments sont à peaufiner et seront présentés lors du séminaire de rentrée 2023-2024.

RASSEMBLEMENTS

- √ Dans le domaine de la formation, quelques éléments :
- > Le séminaire de rentrée regroupant l'ensemble de l'effectif artésien "herbe" a été proposé cette année à NOYELLES sous LENS et à l'Aréna de LIEVIN (rattrapage).
- > Le séminaire de rentrée "futsal" a été organisé à NOYELLES sous LENS (rattrapage également).
- > Le séminaire des observateurs a été proposé cette année à SAINT NICOLAS.
- > 3 FIA ont été organisées cette saison, en octobre à SAINT NICOLAS, en décembre et en mars à La Gaillette. Sur un objectif initial de 80, nous avons formé **92 arbitres** cette saison (37 Seniors et 55 Jeunes)
- > 6 stages de perfectionnements ont été proposés :
 - O Samedi 22 octobre : Stage D1-D2-D3 à LILLERS
 - O Samedi 5 novembre : Stage D4-D5 à LILLERS
 - O Samedi 19 novembre : Stage Jeunes à LILLERS
 - O Samedi 26 novembre : Stage assistants à BIACHE
 - O Samedi 14 janvier : Stage hivernal à la GAILLETTE
 - O Samedi 1^{er} juin : Stage pratique des stagiaires à BIACHE

FILIERE LIGUE

√ La Filière Ligue (préparation pour passer l'examen de Ligue) a débuté la saison avec **27 arbitres** mais seulement 19 ont fini l'aventure.

Cette préparation demande un investissement, qui s'est traduit cette saison par :

- > 8 cours en salle
- > 2 stages pratiques dédiés
- > 6 questionnaires à la maison
- > 2 examens (un examen de mi-parcours et 1 examen blanc théorique final)
- > 3 séances de perfectionnement en visioconférence avant l'examen de Ligue
- √ A l'issue de cette préparation, ont été sélectionnés sur la base des résultats théoriques et terrain : 7 candidats toutes catégories confondues (2 candidats R3 1 candidat assistant 4 candidats jeunes arbitres de Ligue).

Ces 7 candidats ont été présentés à l'examen Ligue du 27 mai 2023.

Examen qui nous laisse un goût d'inachevé puisque 6 / 7 candidats valident la théorie. Ce qui reste néanmoins un bon résultat pour l'Artois.

OBSERVATIONS

√ Dans le cadre de la formation continue des arbitres de District, la CDA met en place des observations terrains qui peuvent être des examens (pour valider la formation d'arbitre), des contrôles notés (pour le classement) ou des observations "conseils".

√ Détail des observations réalisées lors de la saison 2022-2023 :

- > 57 examens Jeunes Arbitres
- > 37 examens Arbitres
- > 93 contrôles notés Jeunes Arbitres
- > 240 contrôles notés Arbitres
- > 54 observations conseils (Filière Ligue)

Cela grâce à 29 observateurs Jeunes et 17 observateurs Seniors mobilisés régulièrement.

Ces observateurs réalisent pour chaque observation un rapport écrit qui est relu par la Commission avant transmission à l'arbitre.

POLE FEMININ

√ Le Pôle Féminin signe un bilan plutôt satisfaisant en termes de recrutement.

√ L'effectif passe de 14 arbitres en début de saison à **18 arbitres féminines** en fin 22-23 (dont 1 en année sabbatique).

√ En termes de perspective, l'arbitrage féminin français se développe avec la création de la D3 Féminine. Cela va faire augmenter le nombre d'arbitres féminines fédérales via la création d'une nouvelle catégorie, les arbitres fédérales féminines 3.

POLE FUTSAL

√ Dans le domaine du Futsal, **15 arbitres ont officié durant la saison sur les championnats D1, D2 et D3**. Cela demande la désignation de 19 arbitres chaque semaine pour couvrir l'ensemble des matchs. Par manque d'effectifs, le Pôle est obligé de désigner des arbitres sur plusieurs matchs chaque semaine causant un nombre important de matchs pour certains arbitres.

√ Avec un travail de communication auprès des club effectué par le Pôle futsal, la Ligue a mis en place 3 Formations Initiales Futsal (FIF) qui se sont déroulées : en septembre 2022 à LIEVIN (Artois), en février 2023 à VILLENEUVE D'ASCQ (Flandres) et en mai 2023 à RAISMES (Escaut).

14 stagiaires de l'Artois ont participé à ces formations et ont tous réussi l'examen.

√ Pour la saison 2023-2024 : **7 nouveaux arbitres jeunes** officieront sur les catégories U13, U15, U18 des championnats régionaux organisés par la Ligue. Le district examine la création d'un championnat jeune. **7 nouveaux arbitres seniors** évolueront sur le championnat district D1, D2 et D3.

√ Le Pôle futsal présente 2 candidats arbitres à l'examen de septembre.

SECTION DES LOIS DU JEU

√ Conformément au Statut de l'Arbitrage, la section Lois du Jeu (LdJ) de la CDA a été créée cette année avec pour mission d'étudier les réserves techniques de la saison.

√ En saison 2022-2023, la section LdJ s'est réunie à 6 reprises pour étudier un total de 11 réserves techniques.

CONSEILLER TECHNIQUE EN ARBITRAGE

√ Depuis janvier 2023, Kévin VERBRUGGHE a rejoint notre district en détachement de la Ligue de Football des Hauts de France en tant que Conseiller Technique en Arbitrage.

Il partage son temps de travail entre les districts de l'Artois et de la Côte d'Opale avec pour missions principales de développer l'arbitrage par l'intermédiaire du recrutement et de la fidélisation des arbitres. Il agit en soutien du district au sein de la Commission des Arbitres mais aussi auprès des clubs dans leurs démarches vis-à-vis de l'arbitrage (référents arbitres, clubs en infractions sur le statut de l'arbitrage, FIA...).

√ D'un point de vue de ses missions, Kévin a suivi sa feuille de route que le Président et/ou Jimmy lui ont fixée en lien avec des actions de sensibilisation auprès des sections sportives, des clubs en infraction au statut de l'arbitrage et à la demande des clubs.

√ Quelques chiffres:

- > 20 interventions dans les clubs pour une découverte de l'arbitrage avec un total de 75 jeunes/seniors intéressé(e)s par l'arbitrage
- > 13 interventions en section sportive (lycée et collège) avec un total de 52 jeunes intéressé(e)s par l'arbitrage
- > 8 interventions à la demande de la CDA (stages)

V D'une façon générale, l'identification des missions n'a pas pris en compte les besoins d'un point de vue technique, le CTA participe pas ou peu aux stages de la CDA (pris par d'autres demandes ou en lien avec son cadre horaire). Cet aspect est à revoir avec la Ligue afin qu'il soit placé comme pilote des actions de formation pratique et/ou théorique en lien avec l'équipe technique. Nous observons qu'une grande partie de ses interventions en dehors des clubs est identifiée sur les besoins de la Ligue et non du District.

PERSPECTIVES 2023/2024

√ La CDA a fixé le maintien de son effectif 2022-2023 (457 arbitres) et le développement de 3 nouvelles FIA. De plus, plusieurs actions pour la saison 2023-2024 :

- > Création d'un séminaire de rentrée sur une journée avec un temps convivial.
- > Ajustement de l'organigramme de la CDA.
- > Intégration de nouveaux observateurs séniors et jeunes.
- > Modification des bonus/malus.
- > Réflexion sur le nombre d'observation en séniors.
- > Réflexion sur les classements de fin de saison.
- > Modification des critères pour les promotions accélérées Affectation des stagiaires en fin de saison.
- > Ajustement pour la nomination des stagiaires.

Le Responsable du Pôle Technique

Président de la CDA

Anthony RINGEVAL

Henry MACIUSZCZAK



COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

TERRAINS

Classements initiaux: 3

- > 2 En niveau T6
- > 1 en niveau A8
- > 2 en niveau Foot à 5

Confirmation de classement : 64

- > 1 en niveau T3
- > 1 en niveau T4
- > 22 en niveau T5
- > 9 en niveau T6
- > 19 en niveau T7
- > 12 en niveau A8

Changements de niveau :

- > 1 niveau T5 en niveau T4
- > 1 niveau T5 en niveau T6
- > 2 niveaux en T7 en niveau T6
- > 1 niveau T6 en niveau T7
- > 1 niveau T5 en niveau T7
- > 1 niveau T7 en niveau A8

Retrait de classement :

- > 12 inutilisés
- > 3 foot réduit à 8 dimensions insuffisantes

Avis préalable

- > Terrain: 4
- > Vestiaires : 2

ECLAIRAGES

Classements initiaux: 3

- > 2 en niveau E5
- > 1 en niveau E6

Confirmations de classement : 8

- > 1 en niveau E1
- > 3 en niveau E4
- > 1 en niveau E5
- > 2 en niveau E6

> 1 en niveau E7

Avis préalables : 5

FUTSAL

Classements initiaux : 6

- > 1 en niveau Futsal 1
- > 2 en niveau Futsal 3
- > 3 en niveau Futsal 4

Eclairage Futsal:

- > 1 classement initial en E Futsal 1
- > 1 confirmation en E Futsal 1

FONCTIONNEMENT de la COMMISSION

La commission s'est réunie 1 fois au cours de la saison et a été représentée à 10 réunions de la Commission Régionale.

Les membres de la Commission ont également participé à des réunions de conseils et d'informations sur des projets d'aménagements ou de constructions, répondant ainsi aux souhaits des collectivités locales ou des clubs.

Jean Paul TURPIN.



COMMISSION FUTSAL



DEVELOPPEMENT JEUNES et FEMININES

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

EVOLUTION des EFFECTIFS

	Effectifs 2021-2022	Effectifs 2022-2023			
Foot animation	201	224			
U12-U13	64 99	99			
U15	56	47			
Nombre de plateaux jeunes	75 plateaux spécifiques				
Nombre d'équip					
U7	7	Sont gérés par la ligue. Suivant les			
U9	7	brassages qui seront mis en place el début de saison 2023/2024			
U11	8	possibilité d'un interdistrict U15			
U13	11	niveau 2 pour les équipes en difficultés au niveau élite ligue. C			
Phase féminine :		interdistrict pourrait être géré par le			
7 platea	district Artois.				
6 équipes en	gagées	0.000000			

SAISON 2022/2023

- Obligation pour les clubs d'avoir 1 arbitre officiel majeur à partir de la saison prochaine.
- Rentrée du Futsal sur 3 sites.
- Participation à la Copa coca cola cup pour la catégorie « seniors masculins » (AVION FUTSAL pour la deuxième année consécutive a atteint la finale nationale).
- Noël du Futsal chez tous nos clubs Futsal « jeunes » avec invitation des clubs pratiquant en herbe.
- Participation au challenge national féminin Futsal (6 équipes dont Béthune en finale).
- Réalisation d'un Festifutsal de fin de saison à **LA BASSEE** le samedi 27 mai toute la journée avec nombreuses animations, cadeaux et plateaux festifs.

Pour toutes nos grosses animations, reportages, articles, photos ou vidéos se trouvent sur le Facebook du District et/ou notre site.

PROJECTION POUR LA SAISON FUTURE

- Utilisation de FAL (nouveau logiciel fédéral de gestion des compétitions en foot animation).
- Gestion des plateaux par les membres de la commission (libérer **Antoine** notre CDFA de la partie administrative) **Éric GOOSSENS** s'occupera des U13 (transition avec ligue en mars 2024).
- Continuer à être attractif pour attirer les clubs qui possèdent des jeunes.
- Phase hivernale U15 et féminines.
- Faire participer les U16 et U18 féminines aux finales régionales.
- Essayer de développer la pratique associée en invitant les clubs « herbes » à venir occasionnellement rejoindre nos plateaux spécifiques ou même recevoir si en possession d'un créneau de salle.

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Eric GOOSSENS

Membres : Gilbert COPPIN- Pierre MONTAGNE- Mustapha NAGI - Cédric HOYEZ - Antoine CUISINIER-

Vincent GUISLAIN-

CTD DAP: Antoine VANNIEUWENHUYSE

Eric GOOSSENS



COMMISSION de DISCIPLINE



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

→ 42 réunions de la commission de discipline

Dossiers traités: 1254

9 ans : 1 7 ans:1 5 ans : 1 4 ans: 1 3 ans: 3 2 ans : 2 30 mois: 1 18 mois: 1 12 mois: 1 8 mois : 1 5 mois : 1 20 matchs: 3 15 matchs: 5 14 matchs: 2 12 matchs: 10

10 matchs: 10 9 matchs: 4

1 match pour 3 avertissements: 832

Matchs arrêtés: 69

Incidents après matchs: 23 Mise en instruction: 32

Ethique: 12

Police des terrains : 7 550 € Avertissements: 10 418

- > Saison très difficile avec le nombre de dossiers plus que doublés 1 254 contre 527 la saison précédente.
- > Police des terrains a triplé.
- > Recrudescence de matchs arrêtés 74 pour 61. Chiffre déjà en augmentation la saison précédente
- > Beaucoup d'incivilités en U11 et U13 principalement dû au comportement des parents et des éducateurs.
- > La Commission a repris les dossiers pour incivilités de U10 à U13 depuis janvier 2023.
- > Des sanctions importantes ont été prises (9 ans ,7ans,5 ans de suspension.

- > Bagarre après matchs, menaces, intimidations, insultes, fraude sont le lot de toutes les commissions de discipline.
- > Attention nouveau barème disciplinaire pour les faits sur arbitre pour la saison 2023-2024.

Le Président de la Commission : Bernard DEJARDIN.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

- → Le présent bilan annuel résume les activités et les réalisations de la Commission Juridique du District Artois de Football au cours de la saison 22/23.
- → La commission poursuit sa mission de garantir la conformité des rencontres, en veillant à l'application adéquate des règlements et des dispositions réglementaires.
- → Au cours de la saison 22/23, la Commission Juridique a tenu un total de 46 réunions. Ces réunions ont été l'occasion d'examiner, de discuter et de résoudre une variété de cas juridiques liés au football au sein du district.
- → Nous déplorons encore cette année de nombreuses réserves non prises en compte car non conformes (des réserves types existent pourtant sur la FMI) et de nombreuses réserves non appuyées donc non traitables et donnant lieu à une amende au club.
- → Un grand merci à l'ensemble des membres de la commission pour leur implication tout au long de cette saison.
- → Pour cette nouvelle saison, la Commission Juridique continuera de s'efforcer d'assurer des résolutions équitables pour les cas soumis dans le respect strict des règlements".

La Présidente de la Commission : Nathalie COCKENPOT



COMMISSION D'ETHIQUE



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

<u>Membres</u>: Jean DENEUVILLE – Claudian PHILIPPE –André BARREZ – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD -

- √ La commission d'éthique s'est réunie, à plusieurs reprises cette saison, en majorité pour des cas d'incivilités qui émergent de plus en plus dans notre football et surtout dans le football animation.
- > A cet effet, des réunions de secteur en présence de nombreux membres de diverses commissions, ont été organisées afin d'évoquer entre autres, ces problèmes d'incivilités.
- > Lors des réunions de la commission d'éthique, des dialogues se sont instaurés entre des dirigeants des clubs mais aussi avec des éducateurs, car on remarque la recrudescence d'actes répréhensibles, de matchs arrêtés, surtout dans des catégories sans réels enjeux.
- > A l'origine, il y a des problèmes de comportement de personnes autour du terrain (bancs de touches, des parents et aussi parfois de bénévoles qui officient en tant qu'arbitre).
- > Le but de la commission est donc de mettre en garde l'ensemble de ces personnes sur une escalade de faits, d'ailleurs, à cet effet, cette saison a vu la mise en place, lors de faits avérés d'indiscipline en catégorie U13, le passage directement en commission de discipline.

Concernant les autres catégories, la commission se réserve le droit de transmettre à la commission de discipline certains dossiers si cela s'avère nécessaire en fonction des faits.

Cors de cette saison, le carton vert en catégorie U13 a été mis en place et à l'issue de la saison 91 lauréats ont été récompensés par le district qui leur a offert une place pour le match RC Lens Legends contre Team UNICEF du 6 juin. Il est d'ailleurs envisagé d'étendre le carton vert en catégorie U14 et U15 après aval du Comité Directeur.

V Parallèlement à ces réunions, la commission s'est réunie plusieurs fois afin de préparer, la soirée des récompenses qui a eu lieu le 24 novembre avec comme invité d'honneur Georges Tournay. Au cours de cette soirée, 39 clubs ont été récompensés ainsi que 6 jeunes licenciés lauréats du carton vert qui ont reçu une dotation du CREDIT AGRICOLE, du DISTRICT ARTOIS et de DG Buro, sponsors officiels du district Artois.

Le Président de la Commission : Jean DENEUVILLE.

DISTRICT ARTOIS FOOTBALL

COMMISSION FAFA



La Commission a procédé à l'instruction de 26 dossiers :

DOSSIERS ACCORDES FFF: 17

- > 7 : sécurisation
- > 2 : création terrain synthétique éclairé
- > 3 : éclairage : 1 en E6 et 2 en E7
- > 1 : terrain hybride
- > 1 : changement de revêtement synthétique
- > 1 : revêtement amélioration pelouse naturelle
- > 2 : véhicule transport

DOSSIERS VALIDES – En attente des crédits 2023/2024 : 10

- > 1 : sécurisation
- > 1 : éclairage E7
- > 2 : vestiaires
- > 4 : club house

DOSSIERS ANS/FFF

> 7 : foot 5 palissades > 1 : futsal extérieur

Jean Paul TURPIN.



COMPETITIONS FEMININES



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

COMPOSITION DE LA COMMISSION FEMININE

La commission féminine est composée de 15 membres et de 3 techniciens.

REUNIONS

- > La commission féminine s'est réunie 4 fois en séance plénière et 16 fois pour la gestion des compétitions féminines au cours de la saison 2022/2023.
- > Les clubs féminins ont été invités à une réunion d'information le 10 septembre 2022 à ROUVROY, afin de faire un point sur les règlements et les possibles évolutions des championnats féminins pour la saison 2023/2024.
- > 21 clubs étaient présents. Un état des lieux des équipes féminines a été fait.

<u>ÉVENEMENTS SPORTIFS ET DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ</u>

Présence de tous les membres de la commission féminine.

OCTOBRE 2022

- > Rentrées du football féminin
- U16 F le 1er octobre 2022 à ELEU DIT LEAUWETTE : 10 clubs présents 120 joueuses.
- Les rentrées du foot U6 à U13F ont été annulées suite au problème de carburant.
- > Centres de perf
- U12F à MEURCHIN : 22 joueuses présentes
- U12F gardiennes
- > Détections
- U13F à **BEAURAINS** : 1^{er} tour 1^{er} site 30 joueuses
- U13F à CARVIN : 1er tour 2er site 70 joueuses
- U11F à CROISILLES: 40 joueuses 1er site
- U11F à LIBERCOURT : 55 joueuses 2eme site
- > Sélection
- U15F à AMIENS : deux rencontres contre l'OISE et la FLANDRES : 14 joueuses sélectionnées.

Présence technique : Makhloufi **REBATTACHI (CTD PPF) –** Antoine **VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)** - Abdel **LEGRINI** (agent de développement)

- > Lancement du dispositif toute foot
- Visant à développer la pratique féminine et à renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser les projets club dans toutes ses dimensions.
- > Festival U13F

Organisation du 1^{er} tour du festival U13F pitch.

NOVEMBRE 2022

- Lancement des plateaux pour les catégories U6 à U11 F
- > Centre de perf
- U12F à l'AG GRENAY : 2eme tour 14 joueuses ont participé

> Détections U11F

- U11F à **GRENAY** : 1^{er} tour : 30 filles nées en 2012 dans le cadre du suivi de joueuses dans le projet de performance fédéral.
- U13F à **LOISON** : 37 joueuses ont participé : objectif préparer le stage à Berck

DECEMBRE 2022

- Noel des féminines catégories U6-U9F sur 3 sites (**HENIN BEAUMONT – BEUVRY - ARRAS**) 13 clubs ont participé et 100 joueuses au total.

JANVIER 2023

- > Détection
- U14F à LA BASSEE : 32 joueuses présentes
- > Centre de perf
- U12F à ROUVROY : 15 joueuses présentes

FEVRIER 2023

- > Sélection
- U12F à BIACHE Saint VAAST : 13 joueuses présentes
- U13F stage à BERCK.
- > Festival U13F
- Organisation du 2eme tour du festival U13F pitch sur les sites de LILLERS et OIGNIES

MARS 2023

- > FémiFive à LIEVIN pour les U11F et U13F 16 équipes présentes 110 joueuses
- > Pâques des féminines U6F et U9F à **BULLY les MINES** 10 équipes présentes
- > Festival U13F tour départementale
- 8 clubs qualifiés
- HENIN (b) LILLERS LENS NOEUX OIGNIES LIEVIN MEURCHIN NOYELLES sous LENS -
- Les 2 clubs sont qualifiés pour la finale régionale à AMIENS
- > Centre de perf à LIEVIN DIANA : U12F 16 joueuses
- > Sélection
- U13F à WINGLES : rencontre de préparation contre la sélection des Flandres
- U14F à **PROVIN** : rencontre contre les Flandres 16 joueuses présentes

AVRIL 2023

- > Sélections
- Sélection U12F à AMIENS pour une triangulaire
- Sélection U13F interdistrict à CROISILLES : 11 joueuses
- > Festival U13F finales départementale
- Clubs qualifiés : **HENIN (b) WINGLES LILLERS LENS NOEUX LIEVIN BRUAY NOYELLES sous LENS**

MAI 2023

- > Plateau U6 U7F à LA BASSEE : 16 équipes matchs et ateliers
- > Festival U13F finales régionales à AMIENS
- > Sélection Ligue à **SOTTEVILLE-les ROUEN** : U14F 5 filles issus de l'Artois.
- > Dispositif Toute foot 19 mai 2023
- Le jury s'est réuni afin d'élire les deux lauréats pour la phase régionale
- 6 clubs ont candidaté: RC LOCON FCH LENS US NOYELLES sous LENS OLYMPIQUE HENIN ES ANZIN
- KS VAUDRICOURT

Les deux lauréats retenus : US NOYELLES - FCH LENS

JUIN 2023

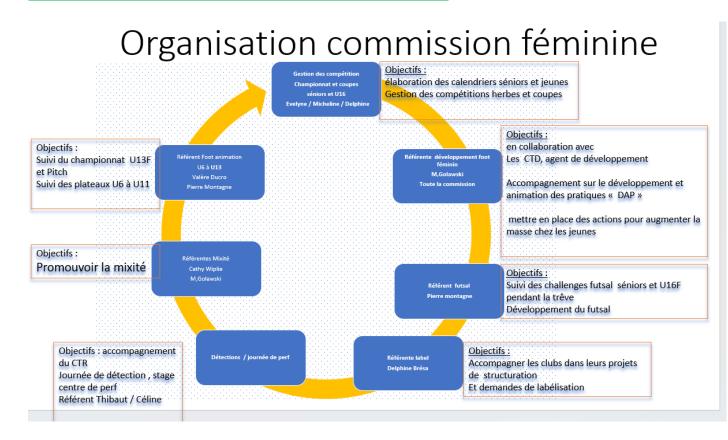
Détection U11F

- Le 14 juin à GRENAY : 1er tour - 30 filles nées en 2012 dans le cadre du suivi de joueuses dans le projet de performance fédéral

JUILLET 2023

- Sélection U14F à **ELEU dit LEUAWETTE** : 23 joueuses présentes

ORGANISATION DE LA COMMISSION POUR LA SAISON 2023-2024



Micheline GOLAWSKI Présidente de la commission féminine



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

<u>Président du Département jeunes</u> : Jean DENEUVILLE

<u>Président de la Commission Foot Animation</u>: Alain DELHAYE

<u>Secrétaire</u> : Nicole DELHAYE Secrétaire Adjoint : Didier CLAY

Membres: Cécile THERY - Denis LAMORILLE - Marc TINCHON - Freddy PETIT - Kévin OLIN - Gaël MOLLET

Conseiller Technique Départemental PPF: Makhloufi REBATTACHI

Conseiller Technique Départemental DAP : Antoine VANNIEUWENHUYSE

<u>Intervenants ponctuels</u>: Nathalie MARIN - Gérard MICHAUX - Laurent ATTAGNIANT - Fabrice CUISINIER

Le District Artois et la Commission Foot Animation remercient les clubs et les communes ayant mis à notre disposition leurs installations à l'occasion des journées d'accueil, des réunions de secteurs, des plateaux Anim Futsall et Anim Synthé, des finales de Coupes et divers stages éducateurs.

CATEGORIE U10/U11

<u>Rentrées du foot</u>: Bonne participation pour une reprise.

17 septembre 2022 : U10 - U11 : 38 Plateaux : 245 équipes

24 septembre 2022 : U6 - U7 : 12 Plateaux : 204 équipes -- U8 - U9 : 16 Plateaux : 256 équipes

La participation à ces journées est obligatoire.

CRITERIUMS

Responsable : Monsieur Alain DELHAYE

Ont participé: 150 clubs en 4 niveaux et 2 phases:

Phase 1:

Equipes engagées : Samedi matin : 220 - Samedi Après-midi : 45 - Soit 265 équipes (+ 30 équipes par

rapport saison dernière).

Matin : Niveau 1 : 35 – Niveau 2 : 40 – Niveau 3 : 65 – Niveau 4 : 80 - Soit 220 équipes. (+ 39 équipes

par rapport saison dernière).

Après-midi: Niveau 3:10 – Niveau 4:35 - Soit 45 équipes. (- 9 équipes par rapport saison dernière)

Phase 2:

Equipes engagées : Samedi matin : 230 - Samedi Après-midi : 44 - Soit 274 équipes (+ 9 équipes U11 par

rapport 1er phase).

Matin : Niveau 1 : 29 — Niveau 2 : 37 — Niveau 3 : 64 — Niveau 4 : 100 - Soit 230 équipes - (+ 10 équipes

par rapport 1er phase).

Après-midi: Niveau 3:16 – Niveau 4:28 - Soit 44 équipes -(-1 équipe par rapport 1° phase).

CATEGORIE U12/U13

CRITERIUMS

Responsable: Monsieur Alain DELHAYE

Ont participé 150 Clubs en 4 Niveaux et 2 Phases.

Phase 1:

239 équipes engagées en 4 niveaux (+ 16 par rapport à la saison dernière) :

Niveau 1:20 - Niveau 2:48 - Niveau 3:77 - Niveau 4:94

245 équipes engagées en 4 niveaux (+ 6 par rapport à la première phase et + 11 par rapport saison dernière)

Niveau 1: 24 - Niveau 2: 55 - Niveau 3: 67 - Niveau 4: 99

Critérium U 13 D1 en deuxième phase

- 4 Poules de 6 dont deux poules majeures.
- 4 Clubs accèderont en U14 Ligue la saison prochaine selon le cahier des charges mis en place par la Ligue: RC LENS - STADE BETHUNE - US NOEUX - FA ARRAS

COUPES

Responsable Monsieur Didier CLAY ; assisté de Alain DELHAYE - Nicole DELHAYE - Denis LAMORILLE

Challenge U 13 PITCH

3 Tours de challenge U 13 Pitch joués sous forme de plateaux.

1^{er} Tour : Le 10 septembre 2022 : 23 Plateaux de 3 ou 4 équipes –3 équipes ont déclaré forfait. Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiés pour le 2eme Tour soit 46 équipes. 2eme Tour : Le 29 octobre 2022 : 16 Plateaux de 4 équipes soit 32 qualifiés pour le troisième tour. 3eme Tour : Le 10 décembre 2022 : 8 Plateaux de 4 équipes soit 16 équipes qualifiés pour la ½ finale. ½ Finale: Le 4 mars 2023 sur le site de l'OS AIRE. Clubs:

OS AIRE - FA ARRAS - CS AVION - Stade BETHUNE - US BIACHE - USO BRUAY - ES BULLY Stade HENIN – ESD ISBERGUES - RC LENS – OLYMPIQUE LIEVIN – US NOEUX - ASSB OIGNIES SC ST NICOLAS – US ST POL – US VERMELLES

Qualifiés pour la Finale Départementale :

FA ARRAS – Stade BETHUNE - STADE HENIN – RC LENS – OLYMPIQUE LIEVIN - US NOEUX – SC ST NICOLAS - US VERMELLES -

La finale Départementale s'est déroulée le 1^{er} avril 2023 à AUDRUICQ :

FA ARRAS – STADE BETHUNE – US VERMELLES qualifiés pour la Finale Régionale le 3 mai 2023 à AMIENS.

La commission foot animation remercie le club de AIRE pour l'accueil de la ½ Finale District U 13 Pitch et le club de AUDRUICQ pour la finale Départementale.

Coupe ARTOIS U 13

<u>1er Tour</u>: Le <u>4 février 2023</u>: 31 Plateaux de 3 ou 4 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 62 qualifiés au 2eme tour.

<u>2eme Tour</u>: Le <mark>5 avril 2023</mark>: 18 Plateaux de 3 ou 4 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 36 qualifiés au 3eme Tour.

3eme Tour: Le 22 avril 2023: 12 Plateaux de 3 équipes soit 24 qualifiés au 4eme tour.

<u>4eme Tour</u>: Le 17 mai 2023 : 8 Plateaux de 3 équipes soit 16 qualifiés pour la finale qui s'est déroulée

le 3 juin 2023 à WINGLES .

Vainqueur en Finale: ES ST LAURENT contre OS AIRE (Jonglages).

Coupe DISTRICT U 13:

1er Tour: Le 5 avril 2023: 17 Plateaux de 3 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 34 qualifiés

2eme Tour : Le 22 avril 2023 : 16 Plateaux de 3 ou 4 équipes soit 32 qualifiés.

3eme Tour : Le 17 mai 2023 : 16 Plateaux de 3 ou 4 équipes (1 qualifié par plateau) soit 16 qualifiés pour

la Finale qui s'est déroulée le 3 juin 2023 à WINGLES.

Vainqueur en Finale: AS PONT A VENDIN contre FC LA COUTURE sur le score de 2-0

CATEGORIES U6 - U7 et U8 - U9

> Monsieur **Antoine VANNIEUWENHUYSE** - CTD DAP a fait un constat sur l'organisation des plateaux U6-U7 et U8-U9 en première phase à savoir : 44% des clubs n'ont pas organisé de plateaux sur Ptit Foot mais 81% des clubs participaient à ces plateaux.

Nous allons donc mettre en place un groupe de travail pour améliorer la situation future.

Nous avons fait une première étude afin de trouver des solutions pour augmenter l'organisation de plateaux par les clubs, mettre en place une chartre et accompagner les clubs.

- > L'inscription des plateaux U6/U7 et U8/U9 se fait sur l'application Ptit Foot depuis le 1^{er} février 2017 A partir de la saison 2023/2024, l'inscription se fera via l'application FAL
- > La journée Nationale U8/U9 a eu lieu le 18 mai 2023 à AVION (239 équipes prévues 231 équipes présentes 1 406 joueurs présents).
- > La journée Nationale U6/U7 a eu lieu le 17 juin 2023 à **OIGNIES** (156 équipes prévues 106 équipes présentes 507 joueurs présents

ANIM FUTSAL - ANIM SYNTHE

> Pour la onzième année consécutive, la commission Foot Animation sous l'égide du CTD PPF **Monsieur Makhloufi REBATTACHI** et du CTD DAP Monsieur **Antoine VANNIEUWENHUYSE** des plateaux Anim Futsal et Anim Synthé en catégorie U 11 et U 13 ont été mis en place au mois de **janvier 2023**.

Ces animations permettent aux enfants de rester en contact avec le sport pendant la trêve hivernale et de faire profiter tous les clubs ne disposant pas de salle ou de terrain synthétique.

Quelques plateaux ont dû être annulés en raison des conditions climatiques (rendant les déplacements dangereux pour les clubs).

A noter une très grande participation à ces journées (90%).

85 % des feuilles de match ont été retournées.

U12/U13 : 2 Journées 7 janvier 2023 et 21 janvier 2023 - 250 Equipes – 45 Plateaux organisés U10/U11 : 2 Journées 14 janvier 2023 et 28 janvier 2023 - 260 Equipes – 45 Plateaux organisés

> Des Clubs et communes possédant une salle de sport ou un terrain synthétique se sont portés volontaires pour l'organisation de ces actions et nous les en remercions.

- > A noter que les clubs n'ayant pas participé à ces journées et non excusés ont été sanctionnés financièrement comme prévu aux règlements généraux du District Artois de Football.
- > A savoir que pour la saison prochaine, l'homologation des tournois demandés dans la catégorie concernée lors de ces journées sera refusée.
- > La commission foot animation remercie les techniciens **Mackhloufi REBATTACHI**, **Antoine VANNIEUWENHUISE**, les membres du Département jeunes, le personnel administratif, la commission des arbitres à savoir les jeunes arbitres désignés, **Anthony RINGEVAL**, **Loïc MOUTON**, **Mathieu MUSTAR** ainsi que le Président de la CA **Henri MACIUSZCZAK**.

Le Président du Département : Le Président de la Commission : Jean DENEUVILLE. Alain DELHAYE.



COMMISSION FOOT LOISIR



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

Nombre de sections : 11

- FC HAUTS DE LENS
- GIVENCHY EN GOHELLE
- US MONCHY
- FC BUSNES
- US BEUVRY
- STADE HENIN
- LA BASSEE FUTSAL
- US NOYELLES SOUS LENS
- LA COMTE
- AJ ARTOIS
- AS AUCHY LES MINES

<u>Challenge Foot en marchant :</u> 4 plateaux de 4 équipes : FC HAUTS DE LENS – FC GIVENCHY – US BEUVRY – STADE HENIN -

Challenge Futnet:

Phase intraclubs:

> 6 mai 2023 – 20 mai 2023

Phase interclubs:

- > Finale 14 juin 2023
- > 24 participants : FC BUSNES US BEUVRY US GONNEHEM FC THELUS FC ESTEVELLES SC-FOUQUIERES -

Fun Foot Tour:

Fit Foot / Foot 5 / Futnet / Golf Foot

OS AIRE (26 octobre 2022) - BAPAUME (8 avril) - BOIS BERNARD (12 avril) - TINCQUIZEL (17 avril) - HESDIGNEUL (24 avril) - BUCQUOY (27 avril) - RICHEBOURG (29 avril) - CALONNE RICOUART (19 mai). 235 participants au Fun Foot tour .

Artois en fête: 170 participants le 24 juin 2023

FCH LENS - US MONCHY AU BOIS - O. LIEVIN - O. LA COMTE - AS BEAURAINS - US BIACH - FA ARRAS - ES ANZIN - AFC LIBERCOURT - STADE HENINOIS - STADE BETHUNOIS - US BEUVRY - AS COURRIERES

- → Plusieurs animations « découverte » ont eu lieu sur la saison (animation par les services civiques, accompagnés des CTD).
- → Remerciements aux services civiques (Valentin LIMA Florine CAROUX) ainsi qu'a Léo EDMOND pour les séances FitFoot sur le Fun Foot Tour

Antoine VANNIEUWENHUYSE Pascal WATEL



COMMISSION FORMATION



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

V Le District Artois et la commission de formation remercient les clubs d'avoir accepté de recevoir nos modules de formation pour dirigeants ainsi que d'avoir envoyé leurs bénévoles pour être formés durant cette saison 2022- 2023.

Remerciements également aux 26 clubs qui ont répondu à l'enquête de janvier 2023 nous permettant de répondre au mieux aux attentes de leurs dirigeants.

√ La commission a organisé 8 modules de formation dont 4 différentes sur 3 thèmes issus du catalogue de l'IFF (Gestion club – Gestion et ressources financières – Communication) afin de coller au mieux aux attentes des dirigeants de club.

✓ Nous avons aussi organisé une formation hors catalogue « utilisation de Footclubs », formule qui sera développée la saison prochaine afin d'offrir une base solide de connaissances aux nouveaux dirigeants souhaitant s'investir dans la gestion de leur club.

√ Nos formations se veulent interactives, à la portée de tout bénévole, à proximité de nos clubs et applicables de suite au sein de leur structure ce qui explique le succès rencontré cette saison.

Thème n°3 : Gestion et ressources financières

S'approprier les clefs de la gestion financière : 18 mars2023 - ANZIN-SAINT-AUBIN — Jean Pierre CERER - Serge HERMAN - 9 stagiaires

Thème n°2 : Gestion de club, gestion de projet

Accompagner une équipe de football U6 à u11 :- 6 mai 2023 - BEUVRY - Eric GOOSSENS - Abdelkarim LEGRINI - 16 stagiaires

Accompagner une équipe de football U6 à U11 : 21 mai 2023 - LIBERCOURT - Makhloufi REBATTACHI - Didier CLAY - 16 stagiaires

Construire et promouvoir un projet : 17 juin 2023 - ROUVROY — Louis DARTOIS - Jean Luc ELLART - Eric GOOSSENS - 11 stagiaires

Thème n°5 : Communication

<u>Réagir face à un conflit</u> : 18 mars 2023 - BAPAUME - Laurence DEMAILLY - Gérard DEBONNE - 11 stagiaires

<u>Communiquer via les réseaux sociaux</u> : 25 mars 2023 - 13 mai 2023 - VIMY + VISIO - Nathalie COCKENPOT - Eric GOOSSENS - 16 stagiaires

<u>Communiquer via les réseaux sociaux</u> : 3 mai 2023 - VISIO - Nathalie COCKENPOT - Eric GOOSSENS - 16 stagiaires

Réagir face à un conflit : 20 mai 2023 - NOEUX LES MINES - Laurence DEMAILLY - Gérard DEBONNE - 11 stagiaires

Formation hors catalogue:

« Utilisation de FOOTCLUBS » : 13 mai 2023 – PRESENTIEL – Bernard DEJARDIN – Eric GOOSSENS - 16 stagiaires

Formation de formateurs :

Jean Pierre CERER, Serge HERMAN, Abdelkarim LEGRINI, Gaël MOLLET ont participé à la formation de formateurs labellisée IFF organisée le 11 mars 2023 à AMIENS.

√ Organisation pour la saison future

- Création d'un « teaser » accrocheur pour la formation des dirigeants
- Tenir un stand « Formation des dirigeants » à l'AG d'automne du District Artois
- Faire des réunions de secteurs pour présenter nos formations
- Proposer de nouveaux modules afin d'aider les clubs dans le respect de la réglementation des compétitions.
 - 1. Les obligations des clubs dans la pratique des compétitions de district et de ligue.
 - 2. Statut de l'arbitrage
 - 3. Statut des éducateurs et entraîneurs de football.
 - 4. Rôle du délégué de terrain.
 - 5. Utiliser au mieux la nouvelle interface de Footclubs
 - 6. Autres formations suivant les besoins et demandes des clubs

La commission de Formation.



COMPETITIONS FUTSAL



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

V Le District et la commission FUTSAL remercient les clubs d'avoir respecté et contribué à la réussite de ses championnats D1 − D et D3.

√ 26 Equipes se sont engagées en championnat, elles ont été réparties en trois divisionS D1 - D2 et la D3.

- La division 1 était composée de 9 équipes
- La division 2 était composée de 7 équipes
- La division 3 était composé de 10 équipes

Sur les 26 Equipes en championnat D1 – D2 et D3 nous n'avons enregistré AUCUN forfait général.

V Le club de FC DOURGES Futsal accède en R2 de notre LIGUE. Bravo à ce club est bonne chance dans cette nouvelle épreuve

V Les finales de coupes se sont déroulées le 3 juin 2023, Les supporters ont assistés aux matchs suivants :

<u>Coupe d'ARTOIS</u>: Dourges Futal / Avion Futsal (b) <u>Coupe VERDURE</u>: Raya Esssars / Festubert Melting (b)

Le Responsable FUTSAL Gérard DEBONNE



COMPETITIONS JEUNES



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

POINT des ENGAGEMENTS

> La saison a démarré avec 4 journées de brassage avec une première journée les 17 et 18 septembre,

> Pour les catégories à 11, les inscriptions sont :

U14 : 14 équipes vs 13 équipes en 2021/2022

<u>U15 Niveau 1</u>: 28 équipes vs 25 équipes en 2021/2022 U15 Niveau 2: 74 équipes vs 62 équipes en 2021/2022

<u>U16</u>: 32 équipes vs 30 équipes en 2021/2022 <u>U17</u>: 16 équipes vs 13 équipes en 2021/2022

<u>U18 Niveau 1</u>: 36 équipes vs 32 équipes en 2021/2022 <u>U18 Niveau 2</u>: 44 équipes vs 49 équipes en 2021/2022

> Pour les U15 à 8, 28 équipes sont inscrites contre 32 en 2021/2022

> Evolution des effectifs. On note un légère augmentation des équipes inscrites avec une augmentation plus prononcée pour les U15

	Saison 2018/2019	Saison 2019/2020	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
U18/U16/U17	115	122	124	128
U15/U14	104	102	104	116
U15 à 8	30	33	32	28
TOTAL	249	257	260	272

MONTEE EN LIGUE

> A l'issue de la saison, les clubs suivants ont été proposés pour monter en ligue :

U18 R2: ES ANZIN - premier des U17 D1. SAINT LAURENT champion en U18 D1 ne peut pas monter

car **SAINT LAURENT** a une équipe U17 ligue qui passe en U18 ligue

De U16 D1 en U17 R2 : **ES SAINT LAURENT**De U15 D1 en U16 R2 : **OLYMPIQUE LIEVIN**

De U14 D1 en U15 R2 : US NOEUX

BILAN DES FORFAITS

- > Lors des 4 matchs de brassage, nous avons eu 20 forfaits match et 1 forfait général (**PONT à VENDIN** en U15)
- > Lors des matchs de championnat, nous avons 103 forfaits match et 11 forfaits généraux :
 - 1 en U16 D2 (CS **AVION**)
 - 1 en U18 D2 (**OS AIRE**)
 - 4 en U18 D4 (BARLIN PONT A VENDIN FCH LENS NOYELLES les VERMELLES)
 - 4 en U15 à 8 (RUCH CARVIN, COURRIERES, DROCOURT, ELEU)
 - 1 en U15 D5 (HESDIGNEUL)

DEMANDE DE REPORT DE MATCHS

Plus de 400 demandes de report de match ont été sollicitées. Soucieux de faire jouer les jeunes, nous avons accepté plus de 90% des demandes.

Toutefois, la fin de saison a été compliquée à gérer avec tous ces reports. Nous serons donc plus vigilants la saison prochaine d'autant que beaucoup de demandes avaient parfois un motif futile : fête des mères, anniversaire, les joueurs vont voir le match à Bollaert, etc ..

VŒUX votés en ASSEMBLEE GENERALE du district à GONNEHEM le 16 juin

2 vœux importants ont été votés lors de l'Assemblée Générale du district.

Le premier concerne la priorité donnée au 1er du championnat U17 pour la montée en ligue U18 R2 (contre le premier des U18) et le second donnera une possibilité aux 2 premiers du brassage Niveau 2 de passer en Niveau 1 (donc en D2) à la place des 23ème et 24ème du brassage niveau 1.

TROPHEE DES GLACES

> Durant la période hivernale, nous avons organisé le trophée des glaces permettant de faire jouer les U15 sous format U15 à 8.

Quatre journées avaient été programmées les 11 décembre, 22 et 29 janvier et 5 février 2023. En plus des U15, nous avions ouvert ce challenge aux U17. Nous n'avons pas eu de clubs qui ont prêté

leurs installations pour ces U17.

> Des actions PEF ont pu avoir lieu. A noter qu'un nombre de plus en plus important d'équipes U15 à 11 s'inscrive à ce Trophée des Glaces, initialement créé pour les U15 à 8.

Un grand merci aux 12 clubs qui nous ont accueillis. A noter que les clubs- hôtes deviennent autonomes pour l'organisation de la matinée

REMERCIEMENTS

> La Commission remercie l'ensemble des clubs pour leur participation, leurs idées afin d'améliorer notre fonctionnement.

Nous sommes toujours prêts à échanger dans le but d'améliorer notre fonctionnement, dès lors que la discussion est saine et va dans l'intérêt général.

Nos remerciements se tournent plus particulièrement vers les techniciens, Antoine VANNIEUWENHUYSE et Makhloufi REBATTACHI pour leur aide et leurs analyses, le Personnel Administratif, pour le suivi à chaque instant des compétitions, Marc TINCHON (Commission des Coupes JEUNES) pour son aide précieuse , Richard RATAJCZAK pour son aide au sujet des aspects règlementaires notamment, les membres de la Commission Jeunes (Didier CLAY, Alain DELHAYE, Denis

LAMORILLE, Chouki BELLA, Serge HERMAN) ainsi que le Président de Département Jeunes, Jean DENEUVILLE.

> Nos remerciements vont également vers la commission des arbitres pour leur participation active dans le bon déroulement des matchs. Merci à **Anthony RINGEVAL** responsable du pôle technique de l'arbitrage, **Michel KLECHA et XAVIER MIQUET** pour les désignations, les membres de la CDA et bien évidemment son président Henry **MACIUSZCZAK**.

Pascal WATEL



COMMISSION PEF et ACCOMPAGNEMENT des CLUBS



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

√ A ce jour notre commission se compose de 11 membres dont 3 techniciens.

Nous nous sommes réunis 4 fois cette saison au district Artois.

√ Concernant les labels :

- > Nous avons eu 27 candidatures labels pour cette saison, plus précisément 18 pour le label jeunes FFF CA 5 pour le label école féminines de football FFF CA et 4 pour le label futsal FFF CA.
- > Les techniciens ont réalisé au minimum une visite administrative avec un membre de la commission et une visite technique pour chaque candidature.
- > Après chaque visite administrative, un compte rendu est réalisé et envoyé au club ainsi qu'à la commission.
- > Les clubs ne remplissant pas les critères sont suivis et accompagnés par la commission.
- > Nous avons fait également une soirée des récompenses pour la remise des labels pour la saison 2021/2022 au centre Arc-en-ciel de **LIEVIN** en présence de notre partenaire le Crédit Agricole, la Présidente du District Artois, des Techniciens, des membres du comité directeur, les membres de la commission.
- > La Ligue du Football Amateur a validé 6 labels jeunes et 3 labels féminins.
 - Label Jeunes « Excellence » au club de STADE BETHUNE
 - Label Jeunes « Excellence » au club de l'ESD ISBERGUES
 - Label Jeunes « Espoir » au club de FA ARRAS
 - Label Jeunes « Espoir » au club de US BIACHE
 - Label Jeunes « Espoir » au club de AFC LIBERCOURT
 - Label Jeunes « Espoir » au club de **ES BULLY**
 - Label Ecole Féminine de Football « Bronze » au club de US ROUVROY
 - Label Ecole Féminine de Football « Bronze » au club de EC MAZINGARBE
 - Label Ecole Féminine de Football « Bronze » au club de VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012

√ Concernant le PEF :

> Pour la saison 2022/2023, 170 fiches actions ont été remontées au district, au-delà du 30 avril toutes les fiches ont été évaluées par un jury, composé de membres la commission et de membres du Crédit Agricole.

Ce jury s'est réuni le 10 mai 2023 et a nommé un finaliste par thème (6 thèmes). Les lauréats sont les suivants :

STADE BETHUNE EnvironnementAFC LIBERCOURT Engagement citoyen

US BIACHE Culture Foot
 AS SAINTE BARBE OIGNIES Fair-Play
 OLYMPIQUE HENIN Santé

- AS BEAURAINS Règle du Jeu et arbitrage

Ils ont reçu une dotation offerte par le Crédit Agricole, lors de la journée Artois en fête du 24 juin 2023.

La commission a nommé le même jour 2 lauréats pour le concours régional : ASBB OIGNIES et US NOYELLES SOUS LENS.

√ Artois en Fête

> Cette manifestation s'est déroulée en deux parties, le 24 juin 2023 sur les installations de l'AS COURRIERES, de manière festive et conviviale.

La 1ère partie avec la participation des clubs PEF, Label et les Sections Loisirs avec mise en place des nouvelles pratiques que sont le FitFoot, Foot en marchant, Futnet, Golf Foot + un quizz orienté Jeux Olympiques, avec remise des dotations PEF en fin de première partie.

En 2^{ème} partie : Tournoi inter-entreprises avec 6 équipes.

√ La Présidente remercie les membres de la commission et le personnel administratif et technique pour le travail effectué en cours de saison.

La Présidente de la Commission : Delphine BRESA



COMMISSION de RELECTURE des TEXTES



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

√ Les membres de la commission ont été consultés par mail pour les textes modifiés par les assemblées fédérales de juin et décembre 2022.

√ L'Assemblée Générale du District précédant l'Assemblée Fédérale de juin, il n'est pas possible actuellement de définir les modifications à venir qui feront toutefois l'objet d'une information de la commission en cas de vote favorable.

Richard RATAJCZAK.



COMMISSION du STATUT de l'ARBITRAGE



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

V La Commission du Statut de l'Arbitrage a organisé quatre réunions en cours de saison. € 1.0 €

Deux réunions et des échanges par mail ont été consacrées à l'étude des dossiers des arbitres ayant émis le souhait de quitter leur club pour en rejoindre un autre pour différentes raisons afin de prononcer le rattachement ou pas des arbitres envers leur nouveau club.

Pour la saison 2022/2023 cela a concerné trente-quatre arbitres, nombre en augmentation par rapport à la saison 2021/22 ou vingt arbitres avaient demandés à quitter leurs clubs.

V En application des textes fédéraux règlementaires du Statut de l'Arbitrage, la commission a publié Le 26 août 2022 l'officialisation dans quelle catégorie les clubs bénéficiant d'un ou deux mutés supplémentaires avaient décidé de faire évoluer ces mutés pour la saison 2022/23.

√ Trois réunions spécifiques se sont tenues pour :

- La première le même jour que la réunion consacrée à l'étude des demandes de mutations, pour l'établissement et la parution de la liste des clubs en infraction ou susceptibles de le devenir en fin de saison 2023/2024.
- Le 7 mars 2023 pour établir la liste des clubs en situation provisoire d'infraction à la date du 28 février 2023, liste pouvant évoluer en fin de saison en fonction du nombre de matchs réalisés par les arbitres du club et la publication de cette liste des clubs sur le site du District.
- Le 20 juin 2023 pour l'établissement de la liste définitive des clubs en infraction au 15 juin 2023, ainsi que la liste des clubs susceptibles de bénéficier d'un ou de deux joueurs mutés supplémentaires pour la saison 2023/24 et publication de ces listes de clubs sur le site du District.

V La Commission ne saurait que trop recommander à tous les clubs nouveaux comme anciens de prendre connaissance du règlement du statut de l'arbitrage se trouvant sur le site de la FFF dans la rubrique Statuts et Règlements et de consulter les P V publiés avec vigilance en temps opportun sur le site du District ARTOIS et également de suivre l'assiduité et les désignations de leur (s) Arbitre (s) sur Footclubs, afin d'éviter de découvrir en fin de saison qu'ils se trouvent en situation d'infraction.

Le Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage Daniel SION



COMMISSION TECHNIQUE



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

√ La commission technique élargie s'est réunie le 24 octobre 2022.

Elle est composée de plus de 36 techniciens avec les membres de la commission technique, les techniciens sur les détections futsal et ceux sur les détections gardiens.

Lors de cette réunion une présentation du calendrier général de l'année a été effectuée

> Calendrier des formations des éducateurs et éducatrices au sein du District Artois avec 10 modules réparties sur plus de 40 journées.(voir tableau en annexe)

Ces formations rencontrent un franc succès car elles sont toutes complètes et la commission verra pour essayer de les augmenter dans la mesure du possible.

> Calendrier des actions techniques en faveurs des jeunes des U12 aux U15 (garçons et filles).

✓ Il est à noter que lors des interdistricts, nous avons obtenus de très bons résultats et en plus pour chaque génération, nous avons des sélectionnés Artésiens dans les équipes de ligue.

A cela, vient s'ajouter le fait que nous avons un entrant au pôle masculin et trois entrantes au pôle féminin.

Ces très bons résultats montrent le très bon travail effectué par nos techniciens tout au long de l'année avec aussi de très bonnes relations avec les clubs du district.

Le Président de la Commission Denis LAMORILLE Le Secrétaire de la Commission Didier CLAY

CALENDRIER DES FORMATIONS EDUCATEURS & EDUCATRICES - DISTRICT ARTOIS

	Dates	Horaires	Lieux
Module U7	Mercredi 2 novembre 2022	8h30/17h30	HENIN BEAUMONT
Widule 07	Lundi 22 et jeudi 25 mai 2023	18h/22h	GUARBECQUE
Module U9	Mercredis 21 et 28 septembre 2022 Lundis 26 septembre et 3 octobre 2022	17h/21h 18h/22h	CAMBLAIN CHATELAIN
Widule 09	Mardi 21 février 2023 Mercredi 22 février 2023	8h30/17h30	LA BASSEE
	Lundi 24 octobre 2022 Mardi 25 octobre 2022	8h30/17h30	CALONNE RICOUART
Module U11	Lundi 17 avril 2023 Mardi 18 avril 2023	8h30/17h30	ACHIET LE GRAND
	Mardis 2 et 9 mai 2023 Vendredis 5 et 12 mai 2023	18h/22h	LIEVIN
	Mercredi 9 novembre 2022 Vendredi 11 novembre 2022	8h30/17h30	LA COUTURE
Module U13	Mardi 21 février 2023 Mercredi 22 février 2023	8h30/17h30	BIACHE SAINT VAAST
Module U15	Lundis 14 et 21 novembre 2022 Jeudis 17 et 24 novembre 2022	18h/22h	NOYELLES SOUS LENS
Module U17-U19	Lundis 20 et 27 mars 2023 Jeudis 23 et 30 mars 2023	18h/22h	ROUVROY
Module SENIORS	Mardis 17 et 24 janvier 2023 Vendredi 20 et 27 janvier 2023	18h/22h	LIEVIN
Module Futsal Initiation	Samedi 3 Décembre 2022 Samedi 10 Décembre 2022 8h30/17h30		SECTEUR LA BASSEE/BETHUNE
Module Projet Associatif	Dates à confirmer		ACHIET LE GRAND
Module Projet Sportif - Educatif	Dates à confirmer		ACHIET LE GRAND
	Certifications CFF		
CFF1 - CFF2	12 OCTOBRE 2022	14h / 18h	NOYELLES SOUS LENS
CFF1 - CFF2 - CFF3	31 MAI 2023	14h / 18h	LIEVIN

DETECTIONS/SELECTIONS 2022/2023

	4	OCTOBRE			
	3	NOVEMBRE			
11405	10	JANVIER	CENTRES DE		Amandine.B
U12F	23	FEVRIER	PERFECTIONNEMENT		Abdel.L Makhloufi.R
	28	MARS	1		, iam roum i
	19 AV		MATCH CONTRE LA SOMME		
			ANIMSYNTHE J1		
U12G			ANIMSYNTHE J2		Freddy.P
0124	5	AVRIL	TOUR 2		Makhloufi.R
	19	AVRIL	MATCH CONTRE LA SOMME		
	16 et 19	OCTOBRE	TOUR 1		
	16	NOVEMBRE	TOUR 2		Céline.A
U13F	13,14,15	FEVRIER	STAGE A BERCK		Abdel.L
	29	MARS	MATCH CONTRE LES FLANDRES		Makhloufi.R
	3	MAI	INTERDISTRICT		
	3 et 4	NOVEMBRE	TOUR 1		
	30	NOVEMBRE	TOUR 2		
U13G	18	JANVIER	TOUR 3		Antoine.V Giovanni.F
0130	13,14,15	FEVRIER	STAGE A BERCK		Makhloufi.R
	15	MARS	MATCH CONTRE U14D1		
	15	AVRIL	INTERDISTRICT		
	1	FEVRIER	TOUR 1		
U14F	1	MARS	MATCH CONTRE LES FLANDRES		Marie.G ? Makhloufi.R
	24,25,26	AVRIL	STAGE A BERCK		
	19	OCTOBRE	TOUR 1		Marius.R
U14G	23	NOVEMBRE	MATCH CONTRE LES FLANDRES		François.V
	24,25,26	AVRIL	STAGE A BERCK		Makhloufi.R
U15F			MATCH CONTRE U18 HENIN FCF		Marie.G
0131	24	OCTOBRE	INTERDISTRICT		Thibaut.F
	14	SEPTEMBRE	TOUR 1		
U15G	5	OCTOBRE	TOUR 2		Mounir.D
0130	26,27,28	OCTOBRE	STAGE A BERCK		Makhloufi.R
	2	NOVEMBRE	INTERDISTRICT		



COMPETITIONS VETERANS



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2022/2023

✓ Le District et la commission des Vétérans remercient les clubs d'avoir respecté et contribué à la réussite de ses championnats vétérans à 11 et à 7.

√ 61 Equipes se sont engagées en championnat à 11, réparties sur deux jours pour leur compétition, soit le samedi ou le dimanche.

<u>Le samedi</u>: 21 équipes réparties en 2 poules. 9 équipes en poule A et 12 équipes en poule B.

<u>Le dimanche</u>: 44 équipes réparties en 4 poules (A - B - C - D). Nous avons perdu 14 équipes vis-à-vis de la saison 2021 - 2022. 12 équipes en poules C et D - 10 équipes en poules D et E.

√ 58 Equipes se sont engagées en championnat à 7, réparties sur deux jours pour leur compétition soit le samedi ou le dimanche.

Le samedi : 18 équipes réparties en 2 poules la A et la B.

10 équipes en poule A et 8 équipes en poule B.

Le dimanche : 40 équipes réparties en 4 poules (C – D – E et F) elles comprenaient 10 équipes chacune.

Nous comptons 3 équipes supplémentaires vis-à-vis de la saison 2021 - 2022

V Depuis la saison 2010 − 2011 le championnat vétérans n'allait pas à son terme, l'engagement pris par les clubs et le District à l'Assemblée Générale d'ARRAS a permis de réaliser un championnat très intéressant et de réaliser un planning pour terminer ce championnat.

Cette saison nous avons rencontré à nouveau trop de demandes de report qui n'ont pas permis une fin de championnat adéquat.

Merci à chacun de revoir sa position.

√ Les finales de coupes se sont déroulées le 24 juin 2023.

Les supporters ont assisté aux matchs suivants :

Coupe d'ARTOIS : SC Artésien / FC HERSIN

Coupe LOYEZ: FC Bully Charcot / US BILLY BERCLAU

Le Responsable Vétérans Gérard DEBONNE



RESULTATS FINANCIERS SAISON 2022/2023

Parution du mardi 3 octobre 2023

BILAN ACTIF

4	4	

	Du 01/07/2022 au 30/06/2023		Au 30/06/2022	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
mmobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
mmobilisations corporelles				
Terrains	43 843		43 843	43 843
Constructions	441 013.67	413 008.44	28 005.23	6 364.94
Installation techniques, matériel et outillages industriel	8 972.19	6 007.73	2 964.46	2 351.39
Autres immobilisations corporelles	83 172.68	61 303.81	21 868.87	18 558.33
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
mmobilisations financières				
Participations et créances rattachés				
Autres titres immobilisées				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTALI	577 001.54	480 319.98	96 681.56	71 117.66
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	5 630		5 630	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	49 965.15	1 152.45	48 812.70	13 219.76
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 149.39	04.055.44	22 149.39	17 904.25
Valeurs mobilières de placement	490 293.59	24 865.11	465 428.48	473 000
Instrument de trésorerie	055 000 00		055 000 55	004 004 -
Disponibilités	855 922.38		855 922.38	901 291.94
Charges constatées d'avance	4 041.88	24.547	4 041.88	3 742.48
TOTAL II	1 428 002.39	31 647.56	1 396 354.83	1 409 158.43
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 005 003.93	506 337.54	1 498 666.39	1 480 276.09

Parution du mardi 3 octobre 2023

BILAN PASSIF

		Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
PASSIF			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		323 071.03	323 071.03
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		934 680.48	897 556.35
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		56 320.53	37 124.13
Situ	uation nette(sous-total)		
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS REPORTES ET DEDIES Fonds reportés liés aux legs ou dotations Fonds dédiés			
	TOTAL II		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		28 450	33 795
Provisions pour charges			56 918.74
	TOTAL III	28 450	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilées (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 790.84	19 332.80
Dettes des legs ou dotations			
Dettes fiscales et sociales		72 775.32	58 180.32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		53 578.19	54 297.72
Instruments de trésorerie			
Produits constatées d'avance			
	TOTAL IV	156 144.35	131 810.84
Ecarts de conversion Passif (V)	IUIALIV	150 144.55	131 010.04

COMPTE DE RESULTAT

	Au 30/06/2023	Au 30/06/202
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	17 804	25 140
Ventes de biens et services		
Vente de biens	20 906.95	10 784
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	274 800.60	231 235.63
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	407 915.38	380 195.5
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	188 435.14	125 105.5
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5902.35	5 179.83
TOTALI	915 786.48	777 640.4
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	11 765	7 070
Variation des stocks	-6 810	
Autres achats et charges externes	479 920.73	382 781.2
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 982.06	2 010.61
Salaires et traitements	242 146.36	230 295.6
Charges sociales	87 456.18	65 105.97
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 861.48	15 075.38
Dotations aux provisions	5 345.05	6 465.4
Rapport en fonds dédies		
Autres charges	18 930.43	15 543.68
TOTAL II	852 597.29	724 347.9
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	63 189.19	53 292.53
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations		
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisés	12 202 50	13 966
	13 203.50 7 328.25	1 369.18
Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provision, dépréciations et transfert de charges	/ 320.23	1 305.10
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	20 521 75	10 220 10
CHARGES FINANCIERES TOTAL III	20 531.75	15 335.18
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	24 865.11	
Intérêts et charges assimilées	24 000.11	
Différence négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	24 865.11	
	-4 333.36	15 335.18
RESULTAT FINANCIER (III -IV)		

COMPTE DE RESULTAT

	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion courantes	134.68	295.42
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL V	134.68	295.42
CHARGES EXEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion courantes	2 669.88	31 799
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provisions		
TOTAL (VI)	2 669.88	31 799
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)	-2 535.20	-31 503.58
Participations des salaries aux bénéfices (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	936 452.91	793 271.06
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	880 132.38	756 146.93
EXCEDENT OU DEFICIT	56 320.53	37 124.13
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	107 724.05	
TOTAL	107 724.05	
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature		

TOTAL



BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

Parution du mardi 3 octobre 2023

BUDGET PREVISIONNEL 23/24

CHARGES		PRODUITS		
ACHATS		DROITS - REDEVANCES		
Recompenses Equipements	55 000	Engagement	43 000	
Energie	10 000	Cotisation DISTRICT	7 500	
Produits Entretien et petit equipement	6 000	Billetterie	5 600	
Fournitures Administratives	10 000	Mutuelle	4 700	
Livres Formation Arbitre	13 600	Homologation Tournois	1 400	
		Redevance Coupes	25 000	
TOTAL ACHATS	94 600	TOTAL DROITS - REDEVANCES	87 200	
AUTRES CHARGES EXTERNES		SUBVENTIONS		
Location - Maintenance	12 000	ANS	20 000	
Entretien Locaux	17 500	Ligue	230 000	
Travaux	10 000	Consciller FA	20 000	
Assurance - Documentation	3 000	FFF - Contrat Objectif	72 000	
Honoraires	7 600	NAME OF THE PROPERTY OF THE PR	33 500	
Relations Publique - Pub	10 000		1 700	
Gestion des Commissions	85 000	TOTAL SUBVENTIONS	377 200	
Lissage Arbitrage	160 600	The property of the control of the c		
Missions - Réception	17 000	AMENDES		
Frais Postaux - Téléphonie - Internet	12 000	Amendes	200 000	
Services Bancaires	700	TOTAL AMENDES	200 000	
Organisations Diverses	57 000			
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	392 400			
IMPOTS ET TAXE		VENTES		
Charges Fiscales	9 000	Livres Formation Arbitre	13 600	
TOTAL IMPOTS ET TAXE		TOTAL VENTE	13 600	
CHARGES DE PERSONNEL		AUTRES PRODUITS		
Rémunerations	242 000	Lissage Arbitrage	160 000	
Charges Sociales	87 000	and the second s		
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	329 000	TOTAL AUTRES PRODUITS	160 000	
AUTRES CHARGES		PRODUITS FINANCIERS	20 000	
Subvention Comité Departementale (Cot°)	24 000			
Subventions Foot en Milieu Scolaire	8 000			
Licences Pti foot - Redevance	1 000			
TOTAL CHARGES	33 000			
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0			
TOTAL CHARGES	858 000	TOTAL PRODUITS	858 000	



Vœu de HERSIN FUTSAL et PONT A VENDIN FUTSAL

- Modifier l'article des Règlements Généraux qui stipule que les matches de futsal devront se jouer du lundi au vendredi. Nous souhaitons que la D1 puisse jouer du lundi au samedi avec coup d'envoi au plus tard à 18 heures le samedi
- Ce vœu fera l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale, avec présentation des éléments

Vœu de la JF GUARBECQUE

- Pour éviter des groupes incomplets, après avoir fait monter les équipes qui en remplissent les conditions, repêcher dans l'ordre réglementaire autant d'équipes que nécessaire à l'exception des derniers de chaque groupe, à la condition que ces équipes soient engagées au 15 Juillet.
- Ce vœu fera l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale.